



Driss Lachgar à l'issue de son entretien avec le chef de gouvernement désigné, Aziz Akhannouch

Notre rencontre a été l'occasion d'engager des consultations préliminaires sur ce qui préoccupe le peuple marocain et notre pays en cette conjoncture délicate

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

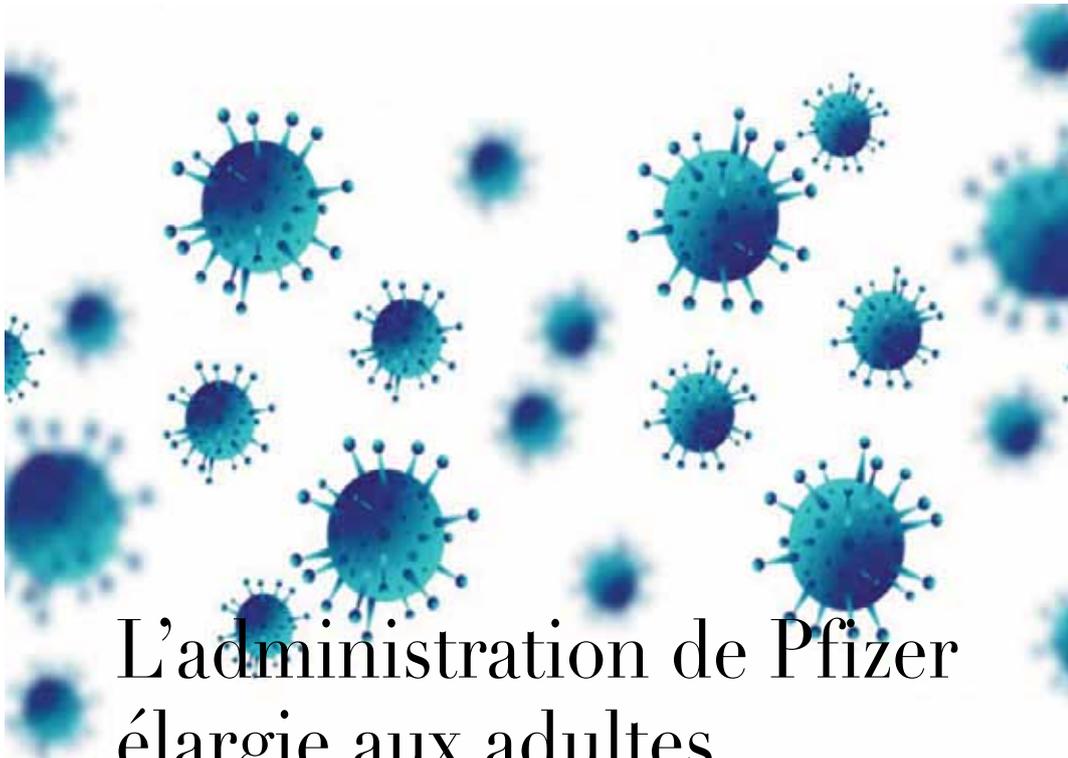
N°: 9416

Mercredi 15 Septembre 2021

Covid-19 aussi têtu que tenace

Variants plus contagieux, vaccins moins efficaces...

L'immunité collective semble de plus en plus difficile à atteindre



L'administration de Pfizer élargie aux adultes

Une décision à même d'augmenter le taux de couverture vaccinale

Lire pages 4-5

Démantèlement à Errachidia d'une cellule terroriste affiliée à "Daech" composée de trois extrémistes



Page 3

Le Mali condamne vivement "l'attaque lâche et barbare" contre un convoi commercial marocain dans la commune de Didiéni



Page 3

Le Maroc, terre de convoitise des trafiquants de biens culturels



Page 12

Driss Lachguar à l'issue de son entretien avec le chef de gouvernement désigné, Aziz Akhannouch

Notre rencontre a été l'occasion d'engager des consultations préliminaires sur ce qui préoccupe le peuple marocain et notre pays en cette conjoncture délicate

Actualité



Le chef de gouvernement désigné, Aziz Akhannouch, s'est entretenu lundi à Rabat avec le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, qui était accompagné du président du Conseil national du parti, Habib El Malki.

Cette rencontre entre dans le cadre des consultations pour la formation du

nouveau gouvernement, entamées par le nouveau chef de l'Exécutif, Aziz Akhannouch.

À l'issue de cet entretien, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a félicité Aziz Akhannouch pour la confiance Royale placée en sa personne, après que le RNI s'est adjugé la première place à l'issue des élections du 8 septembre.

«Cet entretien, a ajouté le Premier secrétaire de l'USFP, a servi d'occasion pour engager des consultations préliminaires sur notre perception de la situation aux niveaux national et international, et sur ce qui préoccupe le peuple marocain et notre pays en cette conjoncture délicate».

Les deux parties ont également mis

en avant lors de cette rencontre «des efforts déployés par le RNI et l'USFP, conformément aux Hautes Orientations Royales, en vue de servir le pays».

Driss Lachguar a souligné à cet égard que l'USFP «est toujours prêt à donner davantage pour faire aboutir le nouveau projet de développement du Royaume».

H.T

Journée internationale de la démocratie

Le modèle marocain, un cas d'école à l'aune des élections du 8 septembre

Le scrutin du 8 septembre dernier au cours duquel les Marocains ont élu en une seule journée leurs représentants à la Chambre des représentants, dans les régions et les communes est, en toutes lettres, un cas d'école en matière de pratique démocratique de par les acquis et les enseignements qui en découlent. La démocratie est, de ce fait, célébrée deux fois la même année au Maroc: le jour du triple scrutin et le 15 septembre, "Journée internationale de la démocratie", qui correspond à l'adoption par les Nations unies, en septembre 1997, de la Déclaration universelle sur la démocratie.

La participation massive aux élections qui a dépassé les 50%, le taux de participation record enregistré dans les régions du Sahara marocain et le bon déroulement du suffrage dans les quatre coins du Royaume sont autant d'indicateurs qui

rassurent sur la bonne santé de la démocratie au Maroc. Le train démocratique au Royaume est ainsi sur les bons rails, si l'on prend en considération les principaux indicateurs qui sont tous au vert au Maroc.

Enclenché depuis plusieurs années déjà, le processus démocratique participatif a marqué un tournant à l'occasion de l'adoption de la Constitution de 2011 qui a été élaborée de manière participative et inclusive.

Ainsi, la Loi fondamentale de l'Etat affirme, dans son article 12, que "les associations intéressées à la chose publique et les organisations non gouvernementales contribuent, dans le cadre de la démocratie participative, à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des décisions et des projets des institutions élues et des pouvoirs publics".

La Constitution a également permis

de lancer des réformes substantielles, comme la création du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et la réforme de la justice militaire, qui a été hautement saluée par la communauté internationale. Des faits qui renseignent amplement sur l'ambition du Royaume de consolider les principes de la démocratie participative et sur sa volonté de renforcer ses acquis démocratiques pour poursuivre la dynamique de son développement durable et inclusif.

La mise en œuvre du processus de la démocratie participative s'est concrétisée notamment à travers la mise en place des mécanismes nécessaires. Les lois organiques y afférentes ont ainsi été adoptées, notamment la loi 64.14 relative à la présentation de motions en matière de législation et la loi 44.14 relative à l'exercice du droit de présentation des pétitions aux au-

torités publiques.

Par ailleurs, le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a appelé, dans un message à l'occasion de cette journée, l'ensemble des pays à tirer les enseignements de ces 18 derniers mois pour qu'à l'avenir la démocratie soit plus forte.

"Nous devons pour cela élaborer et cultiver de bonnes pratiques de gouvernance dans les situations d'urgence, que ce soit dans le domaine de la santé publique, de l'environnement ou des finances", a souligné M. Guterres. "En outre, nous devons lutter contre les injustices criantes mises au jour par la crise, qu'il s'agisse des inégalités omniprésentes liées au genre, des lacunes des systèmes de santé ou encore de l'accès inégal aux vaccins, à l'éducation, à Internet et aux services en ligne", a-t-il ajouté.

Démantèlement à Errachidia d'une cellule terroriste affiliée à "Daech" composée de trois extrémistes

Le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) a démantelé, mardi matin, en étroite collaboration avec les services de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), une cellule terroriste affiliée à l'organisation dite "Etat islamique" (EI) et composée de trois extrémistes âgés de 21, 27 et 37 ans qui s'activaient dans la ville d'Errachidia.

Cette cellule terroriste a été démantelée dans le sillage des efforts déployés par les services de sûreté pour neutraliser les dangers et les menaces terroristes et empêcher les organisations extrémistes d'atteindre la phase d'exécution matérielle de leurs stratagèmes et projets qui touchent à la sûreté et à la sécurité de la nation et des citoyens, indique un communiqué du BCIJ.

Les opérations simultanées menées par les éléments de la force spéciale relevant de la DGST ont permis d'interpeller le principal suspect qui est l'"émir présumé" de cette cellule terroriste, ainsi que deux autres membres de ladite cellule, ajoute la même source.

Les perquisitions menées aux domiciles des suspects et dans le local commercial de l'un d'entre eux ont permis la saisie de matériel informatique, de cartes mémoires, de téléphones portables, d'uniformes paramilitaires, de manuscrits faisant l'apologie des opérations terroristes et des affiches évoquant le "khorassan" comme nouvelle base de combats, poursuit le communiqué.



Selon les recherches, investigations et opérations de filature opérées au sujet des membres de cette cellule terroriste, son émir présumé s'activait dans l'embrigadement et le recrutement dans les rangs des adeptes des courants religieux traditionnels, précise la même source, relevant que le mis en cause a transformé son local commercial se trouvant à proximité d'installations vitales et stratégiques en lieu de prière en proscrivant l'interdiction de la prière dans les mosquées, ainsi qu'en refuge pour la consécration

de l'idéologie extrémiste dans les rangs de ses adeptes et en espace pour la planification de crimes à vocation terroriste contre les individus, en choisissant l'une des victimes comme cible imminente d'assassinat en raison de son travail dans un service d'utilité publique. Les investigations révèlent que les membres de cette cellule terroriste se partageaient les contenus numériques à caractère terroriste comme ceux documentant les attentats-suicides et les assassinats commis par l'organisation "Daech" dans plu-

sieurs régions du monde, en tant que moyen pour consacrer l'idéologie extrémiste et inciter à la perpétration de ces crimes sur le territoire national, fait savoir le communiqué. Les membres de cette cellule terroriste ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée par le BCIJ sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer les ramifications régionales et internationales de cette cellule, ainsi que l'ensemble de ses plans et projets destructeurs, en plus d'interpeller toutes les personnes impliquées

dans ses activités extrémistes. Le démantèlement de cette cellule confirme, une nouvelle fois, la persistance des menaces terroristes à travers l'obstination de certaines organisations extrémistes à commettre des crimes de nature à nuire gravement à l'ordre public. Il donne aussi la preuve de la vigilance des services de sécurité marocains pour repousser ces dangers et menaces afin de garantir la sûreté de la Nation et préserver la sécurité des citoyennes et citoyens, conclut le BCIJ.

Le Mali condamne vivement "l'attaque lâche et barbare" contre un convoi commercial marocain dans la commune de Didiéni



Le Mali a vivement condamné "l'attaque lâche et barbare" perpétrée par des individus armés non identifiés, samedi contre un convoi commercial marocain dans la commune de Didiéni, région de Kayes, ayant occasionné des pertes en vies hu-

maines dont deux ressortissants marocains et fait des blessés, indique, lundi soir, le ministère malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Dans un communiqué rendu public à l'issue de l'audience qu'a accordée ce lundi à Bamako le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, à l'ambassadeur du Maroc au Mali et doyen du corps diplomatique, Hassan Naciri, le chef de la diplomatie malienne a, "au nom du Président de la transition, Chef de l'Etat, SE le Colonel Assimi Goita et du gouvernement, vivement condamné l'attaque lâche et barbare perpétrée par des individus armés non identifiés, le 11 septembre 2021 contre un convoi commercial marocain dans la commune de Didiéni, ré-

gion de Kayes, ayant occasionné des pertes en vies humaines dont deux ressortissants marocains et des blessés".

En cette douloureuse circonstance, le ministre malien a "exprimé, au nom du président de la transition et du gouvernement, toute la compassion et la solidarité du Mali avec le gouvernement et le peuple frère du Maroc", ajoute le communiqué reçu par la MAP.

Il a également présenté ses condoléances aux familles des victimes et souhaité prompt rétablissement aux blessés.

Le ministre malien a, à cet égard, informé l'ambassadeur marocain que depuis l'attaque, les ministères en charge de la sécurité, de la défense et de la santé ont tous pris des mesures appropriées, chacun dans son domaine, poursuit le

communiqué, relevant que M. Diop "a fait part de l'engagement des autorités maliennes à tout mettre en oeuvre pour retrouver les coupables et les traduire devant la justice".

A rappeler que la ministre malienne de la Santé et du Développement social, Mme Diéminatou Sangaré, accompagnée de l'ambassadeur du Maroc, a rendu visite lundi au chauffeur marocain, admis dans une clinique de Bamako, suite à cette attaque criminelle dans laquelle deux camionneurs marocains ont été tués et un autre a été blessé.

Mme Sangaré s'est enquis lors de cette visite de l'état de santé du camionneur marocain et des conditions de son traitement et a suivi des explications fournies par le staff médical.

Covid-19 aussi têtu que tenace



*Variants plus contagieux, vaccins moins efficaces...
L'immunité collective semble de plus en plus difficile à atteindre*



C'est le fil rouge de cette pandémie, l'objectif à atteindre. Décrocher l'immunité collective afin de tirer un trait sur le Covid. Longtemps montrée comme la lumière au bout du tunnel pandémique, l'immunité de groupe a pris du plomb dans l'aile quand les vaccins se sont avérés moins efficaces qu'espérés à éviter l'infection. S'agit-il aujourd'hui d'un mirage, une course sans ligne d'arrivée ? Faut-il tirer un trait sur cet objectif présenté depuis plusieurs mois par les épidémiologistes comme une porte de sortie qui nous rapprocherait de la fin de l'épidémie ?

Alors que la plupart des pays se sont lancés depuis le début de l'année dans une course à la vaccination pour espérer atteindre une protection de leur population permettant de relâcher les mesures de restriction des libertés ou les gestes barrières, une phrase venue de Londres a semé la confusion. «Avec ce variant [Delta], nous sommes dans une situation où l'immunité collective n'est pas possible à atteindre, car il infecte toujours les individus vaccinés», a expliqué, Andrew Pollard, directeur de l'Oxford Vaccine Group, qui a développé le vaccin d'AstraZeneca avec le groupe pharmaceutique anglo-suédois.

Le directeur de l'OMS en Europe, Pr. Hans Kluge s'est montré plus pessimiste sur la capacité d'un taux élevé de vaccination à stopper à lui seul la pandémie de Covid-19, du fait des variants qui ont réduit la perspective d'une immunité col-

lective. Avec une probabilité accrue que la maladie demeure de façon endémique sans être éradiquée, le professeur a appelé lors d'une conférence de presse à «anticiper pour adapter nos stratégies de vaccination», notamment sur la question des doses supplémentaires.

En mai, le responsable sanitaire onusien avait affirmé que «la pandémie sera(it) achevée lorsque nous aurons atteint une couverture vaccinale minimale de 70%» de la population mondiale. Interrogé sur le fait de savoir si cet objectif valait toujours ou s'il devait être relevé, M. Kluge a souligné que les nouveaux variants plus contagieux, principalement Delta, avaient changé la donne.

A l'époque, même si le variant détecté initialement en Inde sévissait déjà, «il n'y avait pas une telle émergence des variants plus transmissibles et plus viraux», a-t-il fait valoir. «Donc je crois que cela nous amène au point où l'objectif essentiel de la vaccination est avant tout d'empêcher les formes graves de la maladie et la mortalité», a souligné le professeur Kluge. «Si on considère que le Covid va continuer à muter et rester avec nous, comme la grippe, alors nous devons anticiper comment adapter progressivement notre stratégie de vaccination à la transmission endémique, et acquérir un savoir très précieux sur l'impact des doses supplémentaires», a-t-il ajouté.

Selon des épidémiologistes, il semble désormais illusoire d'atteindre l'immunité collective uniquement grâce aux vaccins, mais

ceux-ci restent tout de même cruciaux pour circonscrire la pandémie de Covid-19.

Un niveau très élevé de vaccination reste aussi indispensable «pour réduire la pression sur nos systèmes de santé qui ont désespérément besoin de traiter les autres maladies que le Covid», a affirmé Hans Kluge.

Le rôle initial des vaccins ne suscite quasiment aucun débat au sein de la communauté scientifique

En effet, depuis quelques mois, les données s'accumulent pour témoigner d'une moindre efficacité des vaccins face aux différents variants du SARS-CoV-2, nettement plus contagieux. Des vaccinés ont, en proportion non négligeable, été infectés par le virus, même s'ils restent très bien protégés contre les formes graves. Pour autant, l'Académie de médecine, l'instance censée porter le discours de la discipline en France, appelle à ne pas renoncer à cette immunité collective et à ne pas négliger de vacciner le plus de monde possible.

Car une nuance de taille est souvent mal comprise. L'immunité collective ne revient pas à faire disparaître complètement le virus. L'objectif, c'est que le nombre de contaminations reste stable au fil du temps ou, du moins, ne connaisse que des fluctuations régulières au fil des saisons. Et c'est la vaccination du plus grand nombre qui permet d'accélérer cette évolution vers un profil d'infection

banale à recrudescence saisonnière, selon l'Académie. Pour cela, le rôle initial des vaccins ne fait quasiment aucun débat au sein de la communauté scientifique.

Nette amélioration de la situation sanitaire

La pression a continué de diminuer depuis la semaine dernière dans les hôpitaux marocains, dont le CHU Ibn Rochd de Casablanca qui compte moins de 25 patients atteints de Covid en service de réanimation contre plus de 45 il y a quelques jours, selon les chiffres avancés par un médecin casablancais contacté par Libé qui souligne une évolution favorable des tendances. «À l'échelle nationale, le taux d'incidence a beaucoup diminué, tout comme le taux de positivité des tests virologiques et le taux de reproduction du virus», explique notre source. Et de préciser : «on note que le taux de positivité est passé sous la barre des 10% lundi. 917 nouveaux cas ont été détectés sur 9962 tests réalisés. 4451 nouvelles guérisons ont été annoncées, faisant passer le nombre de cas actifs à 29.840 (contre 33.446 personnes la veille) et le taux de rémission de 95,2%. 72 nouveaux décès ont été déplorés, portant le cumul à 13.618 décès et le taux de létalité reste stable à 1,5%».

En ce qui concerne les services de réanimation sur le plan national, 1770 personnes y sont hospitalisées. 156 nouveaux cas sévères ont été admis sur les der-

nières 24h. Au total, 66 sous-intubation et 851 sous ventilation non invasive. Le taux d'occupation des lits de réanimation baisse à 33,7%.

Concernant l'immunité collective, notre interlocuteur explique qu'avec «de variant actuel, nous sommes dans une situation où l'immunité collective n'est pas une possibilité, car il infecte des gens vaccinés». Il insiste tout de même sur le fait que les vaccins restent indispensables, tout en rappelant que dans les milieux à risques, même les gens vaccinés doivent garder le masque, tant qu'il y aura de la transmission. «En science, c'est normal de revoir nos hypothèses. C'est frustrant pour la population, dit-il, car on a beaucoup vendu la vaccination et l'immunité de groupe comme étant la solution unique». «Ceci dit, ajoute Dr H.Z., les personnes entièrement vaccinées ont 11 fois moins de chances de mourir du Covid et 10 fois moins de chances d'être hospitalisées depuis que le contagieux variant Delta est devenu la souche principale du virus».

Il est enfin à rappeler que le président du comité scientifique et technique chargé de la stratégie de vaccination anti-Covid, Pr Moulay Tahar Alaoui a évoqué, dans une déclaration accordée à notre alter ego Al Itihad Al Ichtraki, la possibilité d'élargir la vaccination aux 3-11 ans. Il a dans ce sens expliqué qu'il est sérieusement envisagé de franchir cette étape, notamment après avoir achevé l'opération de vaccination au profit des enfants de la tranche d'âge 12-17 ans.

Mehdi Ouassat

L'administration de Pfizer élargie aux adultes



Une décision à même d'augmenter le taux de couverture vaccinale



Lundi après-midi, dans un centre de vaccination à Casablanca, le lancement de l'administration des vaccins Pfizer aux adultes a donné lieu à des scènes inédites et quelques couacs. Dans ce petit centre culturel situé dans un quartier populaire, transformé en centre de vaccination depuis le lancement de la campagne, l'arrivée des doses Pfizer a été suivie, à quelques heures d'intervalle, par le débarquement de dizaines de personnes dont l'apparence tranchait avec la modestie du quartier.

Tirés à quatre épingles, des hommes et des femmes, souvent accompagnés de jeunes âgés de 18 ans et plus, ont investi les lieux, attirés par le vaccin Pfizer, comme les abeilles sont attirées par le miel. Les téléphones ont certainement dû chauffer plus tôt dans la journée. Ces personnes ont clairement été prévenues puisque la plupart d'entre elles sont entrées et sorties en coup de vent après avoir été piquées, sans pour autant passer par la case : salle d'attente. Un dysfonctionnement qui n'est pas passé inaperçu, tant les reproches et les réclamations ont fusé.

D'après nos informations, les médecins sont à l'origine de ces passe-droits exaspérants. Mais qu'à cela ne tienne, à la fin de la journée, l'objectif a été at-

teint. Et finalement, c'est le plus important. Car le sérum de Pfizer n'a pas uniquement fait remonter à la surface certaines mauvaises habitudes de notre société, il a également convaincu les plus sceptiques d'entre nous. Il sera d'ailleurs intéressant de comparer le taux de vaccination, qui était de 45% à la date du 10 septembre, et son évolution depuis la possibilité qu'ont désormais les adultes de se faire vacciner avec le vaccin américain à ARN messenger.

Un taux de couverture vaccinale relativement bas, en comparaison avec l'objectif fixé depuis le 28 janvier dernier, qui est de vacciner 80% de la population marocaine estimée à 36,3 millions de personnes, soit environ 29 millions de marocains. Les habitants de la région de Casablanca ne sont pas étrangers à cet état de fait. A la différence de Beni Mellal-Khénifra, région en tête du classement en termes de taux de couverture de vaccination, avec 46% de la population globale de la région totalement vaccinée (2 doses), la région de Casablanca-Settat occupe une incompréhensible quatrième place dans ce classement. Certes, la population de la région est beaucoup plus importante qu'ailleurs, mais les moyens utilisés et les centres de vaccination mis en place sont tout autant à la hauteur et dé-

passent largement les moyens mis en place ailleurs dans le Royaume.

Au vrai, on peut mettre ce constat sur le compte des réticences de certaines personnes à se faire piquer avec une seringue contenant les vaccins Sinopharm ou AstraZeneca, sans citer le vaccin de Johnson & Johnson qui serait réservé aux campagnes de vaccination dans les entreprises. Une réticence principalement alimentée par le manque d'efficacité de ces vaccins (79%), mais aussi par le variant Delta, contracté par plusieurs hommes et femmes vaccinés par Sinopharm et AstraZeneca.

En tout cas, le sérum de Pfizer a enclenché une dynamique que l'on espère vertueuse et durable. Car le rythme de la campagne de vaccination ne plaide pas pour une reprise de la vie normale avant début 2022. Qui plus est lorsque l'ombre d'une troisième dose en guise de rappel se fait de plus en plus pressante, à cause d'une réponse immunitaire des vaccins qui faiblit mois après mois. D'ailleurs, en parlant de Pfizer, son immunité faiblit au bout de 6 mois, jusqu'à descendre en dessous du seuil d'efficacité minimum instauré par l'Organisation mondiale de la santé. Comme quoi, rien ne sert de courir, il faut partir à point.

Chady Chaabi

La 3^{ème} dose de rappel, sujet à discorde

Le monde scientifique ne sortira certainement pas grandi de la crise sanitaire actuelle. A coup de contradictions, souvent dans un laps de temps assez court, les chercheurs ont perdu un peu de leur crédibilité. Dernier exemple en date, la 3^{ème} dose du vaccin anti-Covid-19, dite de rappel.

Alors que certains pays comme la France, Israël ou encore les Etats-Unis ont d'ores et déjà commencé à vacciner une troisième fois leurs citoyennes et citoyens les plus fragiles, d'autres nations sont en passe d'instaurer cette mesure. Comme en témoigne le Maroc où le Comité scientifique a validé et préconisé l'injection d'une 3^e dose du vaccin à titre de rappel.

Sauf que voilà, un groupe international de scientifiques a estimé qu'une troisième dose de rappel n'était pas nécessaire pour la population générale à ce stade de la pandémie, suite à l'analyse des données d'essais randomisés contrôlés et d'études d'observation publiées sur la vaccination dans les derniers mois dans les principales revues scientifiques.

Concrètement, ces chercheurs prouvent que "les vaccins restent très efficaces contre les formes graves de la maladie, et même celles provoquées par les principaux variants du virus", assurent les chercheurs dans un communiqué publié dans la revue *The Lancet*. La publication en question fait état d'une efficacité des deux doses qui peut atteindre 80% contre l'ensemble des infections dues aux variants Delta et Alpha, mais aussi à 95% contre les formes graves de la Covid-19.

Par ailleurs, les scientifiques précités expliquent que l'efficacité de la vaccination est plus grande contre les formes graves de la maladie que contre les formes plus bénignes, quel que soit le type de vaccin utilisé ou le variant du nouveau coronavirus impliqué. A la lumière de l'ensemble de ces éléments, il reste tout de même difficile de trancher sur la nécessité d'une troisième dose de rappel. D'autant qu'elle aura pour effet néfaste de renforcer les inégalités en matière vaccinale.

A coup de communiqués, l'Organisation mondiale de la santé dénonce la ruée des pays riches vers une troisième dose de vaccin contre la Covid-19, tout en affirmant qu'une troisième dose de vaccin n'est pas nécessaire pour l'instant. "D'un point de vue moral et éthique, il n'est également pas bon que les pays riches injectent la troisième dose quand le reste du monde attend sa première injection", a regretté Soumya Swaminathan, la scientifique en chef de l'OMS. "Il y a suffisamment de vaccins dans le monde mais ils ne vont pas aux bons endroits, dans le bon ordre", a de son côté déclaré le conseiller du directeur général de l'OMS, Bruce Aylward.

C.C

Crise libyenne

Nasser Bourita souligne la nécessité de bâtir sur les progrès réalisés pour réussir les élections de décembre

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a souligné, lundi à Rabat, la nécessité de bâtir sur les progrès réalisés dans plusieurs volets du dossier libyen afin de faire aboutir les prochaines élections du 24 décembre.

"Il faut bâtir sur les progrès réalisés sur les plans militaire, institutionnel et politique afin de réussir ces échéances électorales", a affirmé M. Bourita lors d'un point de presse conjoint à l'issue de ses entretiens avec Jan Kubis, envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul).

Il a dans ce sens réaffirmé la disposition du Maroc à œuvrer de concert avec les parties libyennes et l'ONU pour faire aboutir l'opération électorale, "qui est avant et après tout, une responsabilité libyenne".

"Le Maroc considère que le règlement de la situation en Libye doit passer par des élections, tout en res-



pectant l'agenda et en s'y préparant au mieux sur les plans juridique, logistique et matériel pour que ces échéances se déroulent dans les meilleures conditions", a-t-il indiqué.

Il a noté que la crise libyenne, qui est au fond une crise de légitimité, "ne peut être résolue qu'à travers un exercice démocratique auquel doivent participer tous les Libyens", et ce dans le respect total des

prérogatives accordées aux institutions.

Revenant sur la position du Royaume dans la résolution de la crise en Libye, M. Bourita a souligné que "le Maroc n'a ni agenda, ni solution, ni initiative" dans ce dossier.

Il a expliqué que le rôle du Maroc, conformément à la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est d'ouvrir un espace de dialogue

pour les Libyens afin de parvenir à une entente entre les partenaires, et de soutenir le rôle des Nations unies, "en tant que parapluie essentiel dans l'unification et la coordination des efforts internationaux pour résoudre la crise en Libye". Le ministre a saisi cette occasion pour saluer les rôles de l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye et de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) en vue de renforcer la stabilité de ce pays et de le faire sortir d'une crise qui a duré longtemps.

De son côté, M. Kubis a exprimé sa gratitude au Maroc d'être un partenaire solide et un acteur agissant de la communauté internationale pour le soutien du processus politique qui devrait conduire à plus de stabilité, d'unité et de coopération en Libye.

"Cela signifie que le pays sera doté de nouvelles institutions et autorités, d'une démocratie forte et d'une légitimité pour résoudre de nombreux problèmes et défis auxquels sont confrontés non seule-

ment la Libye, mais aussi de nombreux pays de la région", a-t-il dit. Il a réitéré ses remerciements à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la "disponibilité" du Maroc, sa "profonde coopération" pour aider les parties libyennes à trouver leur chemin, ainsi que pour le soutien du Royaume aux efforts des Nations unies en Libye, formulant l'espoir de voir le Maroc continuer à jouer ce rôle "très décisif" à l'avenir car le processus n'est pas terminé.

"Nous allons capitaliser sur les réalisations accomplies dans le cadre de cette coopération pour aider la Libye à passer à la prochaine étape, celle d'une vraie stabilité, à travers ce processus politique marqué notamment par les élections qui auront lieu le 24 décembre", a-t-il soutenu.

Faisant état d'un consensus de base au sein de la communauté internationale sur la voie à suivre en Libye et la manière de soutenir le pays sur son chemin vers plus de sécurité et de stabilité, il a relevé que "la contribution du Maroc en ce sens est forte".

Anniversaire Accords d'Abraham

Omar Hilale réaffirme l'attachement indéfectible du Maroc à la paix, la sécurité et la prospérité au Proche-Orient

L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc aux Nations unies, Omar Hilale, a plaidé lundi à New York, à l'occasion du 1er anniversaire des Accords d'Abraham, pour une paix durable au Proche-Orient, en tant qu'"objectif stratégique" au service des générations actuelles et futures.

"Notre région est lassée de la guerre. Notre région a souffert de toutes sortes d'extrémisme, de terrorisme et de rejet de l'autre. Notre région a besoin d'une paix réelle et chaleureuse. Nous avons besoin de la paix dans les cœurs et dans les esprits. Nous avons besoin de la paix comme objectif stratégique et comme horizon pour nous et aussi pour les générations futures", a indiqué M. Hilale dans une allocution à l'occasion d'une cérémonie organisée au Musée du Patrimoine juif à Manhattan, avec la participation des ambassadeurs, représentants permanents aux Nations unies d'Israël, des Etats-Unis, des Emirats Arabes Unis et de Bahreïn.

A cette occasion, M. Hilale a réaffirmé l'engagement de longue date du Maroc et son attachement indéfectible à la paix, à la sécurité et à la prospérité au Proche-Orient.

"Pour le Royaume du Maroc,

cette célébration joyeuse est un engagement à renforcer et à élargir les liens favorisés par ces Accords historiques, et à accélérer la transformation positive de la région, à accroître la stabilité, la sécurité et la prospérité pour nous et pour les générations futures", a souligné M. Hilale.

La récente visite officielle du ministre israélien des Affaires étrangères, Yair Lapid, le 12 août dernier, au Royaume, marquée par la signature d'une série d'accords de coopération, reflète "l'engagement du Maroc et d'Israël à renforcer leurs relations bilatérales et à leur donner une impulsion concrète à travers la mise en place de mécanismes de coopération souples et efficaces", a fait observer l'ambassadeur Hilale.

"Aujourd'hui, nous récoltons les fruits de la dynamique positive insufflée à nos relations depuis la signature, en décembre dernier, de l'accord tripartite entre le Maroc, les Etats-Unis et Israël, qui a donné lieu à la mise en place de cinq groupes de travail couvrant des secteurs prometteurs, tels que la recherche et l'innovation, le tourisme, l'aviation, l'agriculture, l'énergie, l'environnement, le commerce et l'investissement", a relevé M. Hilale.

Le diplomate a rappelé que "par-

dessus tout, notre relation tire sa force de l'attachement de longue date de la communauté juive d'origine marocaine au Royaume et des liens indéfectibles entre cette communauté et le Souverain, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Commandeur des croyants, et protecteur des Marocains de toutes confessions et croyances".

"A travers sa longue tradition de tolérance religieuse et spirituelle, où la coexistence entre les religions est une réalité depuis plus de 12 siècles, et sous le leadership clairvoyant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc continuera à offrir un espace de coexistence et d'interaction humaine pour promouvoir la paix dans le monde", a souligné M. Hilale.

De son côté, l'ambassadeur d'Israël à l'ONU, Gilad Erdan, a affirmé que les Accords d'Abraham sont "la meilleure illustration de la pratique de la tolérance et du vivre-ensemble dans la paix avec nos voisins".

"Après avoir présenté une vision de coexistence, de paix et de prospérité, nos nations ont rapidement commencé à traduire les mots en actions", s'est félicité M. Erdan, notant qu'outre l'ouverture de représentations diplomatiques, les pays signataires des Accords d'Abraham



ont signé des douzaines de mémorandums d'entente dans différents domaines de coopération.

"Ces étapes sont cruciales pour jeter les bases de relations significatives sur le long terme", a-t-il soutenu. Pour sa part, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield, a fait remarquer qu'en l'espace d'un an, des avancées concrètes ont été réalisées à la faveur des accords d'Abraham, assurant que l'administration Biden "veut clairement s'appuyer sur ce modèle et répliquer son succès". Les Etats-Unis sont engagés à renforcer et à élargir ces Accords", a-t-elle dit.

Dans cette même veine, l'ambas-

sadeur, représentant permanent des Emirats arabes unis à l'ONU, Lana Zaki Nusseibeh, a indiqué qu'alors "que le monde continue de sortir de la pandémie, les liens entre tous nos pays vont continuer à croître et s'approfondir de manière à profiter non seulement aux habitants de nos pays, mais à l'ensemble du Moyen-Orient".

"Alors que nous affrontons la pandémie de Covid-19, on doit mettre de côté nos différences et travailler ensemble dans un esprit de respect mutuel et de confiance pour surmonter nos défis communs", a relevé, pour sa part, l'ambassadeur de Bahreïn, Jamal Al Rowaieh.



Des firmes polonaises en visite au Maroc

De véritables opportunités d'investissement dans les provinces du Sud

L'ambassade du Maroc à Varsovie organise en collaboration avec les centres régionaux d'investissement (CRI) des provinces du Sud une mission économique à Laâyoune et Dakhla d'une importante délégation d'hommes d'affaires polonais pour la prospection des opportunités d'investissement dans les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Eddahab.

Cette mission, entamée lundi, « est aussi l'occasion de mettre en valeur la destination Maroc et de contribuer au rayonnement touristique et culturel » de ces régions, d'après l'ambassade du Maroc à Varsovie qui indique en outre que c'est le couronnement d'efforts de rapprochement et de prospection de la part des entrepreneurs privés

polonais qui avaient formulé leur volonté d'investir dans les provinces du Sud du Royaume du Maroc dans des déclarations dûment signées lors des multiples séances de travail ayant réuni l'ambassadeur marocain en Pologne, Abderrahim Atmoun avec des représentants de firmes polonaises de renommée internationale.

A travers ladite mission économique, les représentants de ces firmes rencontreront les responsables des centres régionaux d'investissement (CRI) de la région et tiendront des réunions de travail B2B avec les dirigeants d'entreprises marocaines de même qu'ils effectueront des visites aux grands projets structurants.

Il est à signaler, par ailleurs, que ces firmes polonaises s'activeront dans les secteurs de la fabri-

cation de solutions d'éclairage professionnelles, les technologies de fabrication d'hélicoptères ultralégers à multiples usages, y compris notamment dans les domaines sanitaire et agricole, la production de poteaux électriques d'éclairage et de télécommunication, la production de bornes de recharge pour voitures électriques, la fabrication d'équipements et de matériels de lutte contre les incendies et la production de conteneurs spécialisés pour le marché militaire et civil.

Les membres de la délégation polonaise ayant pris part à cette importante mission économique ont mis en exergue l'intérêt grandiose suscité par l'attrait fructueux du développement des provinces du Sud. Ils ont ainsi exprimé leur souhait de prendre part à la dyna-

mique économique locale en prospectant et en saisissant toutes les opportunités d'investissement offertes par les potentialités économiques dont regorge le Sahara marocain.

Cette visite, ont-ils précisé, a pour objectif notamment de s'inscrire dans des efforts de développement consentis par le Maroc aux niveaux national et régional, en particulier dans les provinces du Sud et de constater in situ les efforts déployés à travers un certain nombre de réalisations d'infrastructures de grande envergure dans divers secteurs, particulièrement dans les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Eddahab.

Là-dessus, cette visite permettra également d'avoir une idée sur les secteurs d'investissement po-

tentiels dans la perspective de créer la richesse et des opportunités d'emploi au niveau des provinces de cette région.

« Le Maroc, grâce à sa situation géographique, son ouverture, sa culture, sa diversité, son climat des affaires favorable, offre un atout idéal aux investissements étrangers, outre la fiscalité avantageuse favorable à l'investissement », précise l'ambassadeur du Maroc à Varsovie. Et d'ajouter qu'il s'agit d'une chance pour les entreprises polonaises de constater les opportunités qu'offre la région et les atouts de stabilité politique ainsi que le développement économique que connaît le Maroc grâce aux réformes audacieuses menées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Rachid Meftah

Le déficit budgétaire a atteint 43,4 MMDH à fin août

La situation des charges et ressources du Trésor à fin août 2021 fait ressortir un déficit budgétaire de 43,4 milliards de dirhams (MMDH), contre un déficit de 46,6 MMDH au titre de la même période de 2020, selon le ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Cette situation devrait être analysée en tenant compte d'un effet de base lié à l'impact sur les recettes fiscales de l'arrêt brutal de l'activité en 2020, notamment durant la période du confinement et d'un excédent de 9 MMDH à fin août 2020 du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie Covid-19 recouvrant des ressources mobilisées de 33,7 MMDH et des dépenses de 24,7 MMDH, souligne le ministère.

Il s'agit également du redressement de l'activité économique observé au cours des huit premiers mois de l'année en cours, en relation notamment avec la bonne campagne agricole, l'affermissement de la demande intérieure et le déroulement de la campagne de vaccination dans des conditions favorables, de l'assouplissement relatif, à partir du mois de juin des mesures de restriction sanitaires et du renchérissement des cours internationaux des produits énergétiques, notamment le

gaz butane.

Ainsi, les recettes ont enregistré, sur une base nette des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales, une hausse de près de 16,6 MMDH comparativement à fin août 2020 et un taux de réalisation de 67,4% par rapport aux prévisions de la loi de finances (LF).

Les recettes fiscales ont affiché une évolution favorable, à l'exception de l'IS qui a reculé de 2,8 MMDH ou 9,9%, en relation notamment avec la baisse de l'activité en 2020, fait savoir le ministère, notant que, globalement, les recettes fiscales se sont inscrites en hausse de 13,2 MMDH ou 10,4%, permettant ainsi un taux de réalisation de 71,5%.

Cette augmentation est de 16,7 MMDH ou 13,2%, si l'on tient compte de la contribution de solidarité affectée, en 2021, au Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociales. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales ont, pour leur part, atteint un montant de 5 MMDH, soit le même niveau qu'à fin août 2020.

Pour leur part, les recettes non fiscales se sont établies à 17,6 MMDH contre 14,5 MMDH à fin août 2020. Ces recettes proviennent à hauteur de 6,8 MMDH des produits versés par les établissements et

entreprises publics, notamment l'OCP (3 MMDH) et l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (2 MMDH), à hauteur de 5,4 MMDH des recettes de cessions de participations de l'Etat et à hauteur de 5,4 MMDH des "autres recettes".

Par ailleurs, l'exécution des dépenses ordinaires fait ressortir une augmentation de 11,5 MMDH ou 7,2% et un taux d'exécution de 69,1%.

Cette évolution par rapport à fin août 2020 s'explique principalement par la hausse des dépenses de biens et services de près de 7,7 MMDH, attribuable à hauteur de 5,8 MMDH aux dépenses de personnel, notamment sous l'effet des rappels et des mesures de la 3ème tranche de l'augmentation des salaires décidée en 2019 dans le cadre du dialogue social, et à hauteur de près de 2 MMDH aux "autres biens et services".

La charge de la compensation a augmenté, quant à elle, de 3,1 MMDH en liaison notamment avec la hausse du cours du gaz butane qui a atteint une moyenne de 563 \$/T contre près de 355 \$/T un an auparavant.

Les intérêts de la dette se sont inscrits en hausse de 0,7 MMDH attribuable aux intérêts de la dette extérieure pour un

montant de 626 MDH et à ceux de la dette intérieure pour 107 MDH.

Ces évolutions des recettes et des dépenses ordinaires se sont traduites par un solde ordinaire négatif de 8,2 MMDH contre -15,8 MMDH à fin août 2020, soit une amélioration de 7,6 MMDH, relève le ministère.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, les émissions ont atteint 42,3 MMDH, contre 40,1 MMDH un an auparavant. Comparativement aux prévisions de la LF 2021, leur taux de réalisation s'est chiffré à 62,1%.

Les comptes spéciaux du Trésor ont dégagé un solde excédentaire de près de 9,6 MMDH contre 9,3 MMDH à fin août 2020, indique le ministère, notant que les ressources des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte d'un montant de 3,6 MMDH correspondant au produit de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, affecté au Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale en vertu de la LF 2021.

Compte tenu de ces évolutions et d'une réduction des opérations en instance de 18,5 MMDH, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un besoin de financement de l'ordre de 61,9 MMDH, souligne la même source.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ÉTOFFÉE	POTEAU	TENACE POUFFER	DE BAS EN HAUT HILARE	DES TYPES NATURE	VILLE DES USA	FIN D'ANNÉE	SITUÉE	EXPRES
					RÈGLE PLATE		LE MÊME RAPÉ	
SURNAT- URELLE					ENVELO- PPÉ	CONSE- RVATEUR		
GENDA- RME	PRONOM INVERSE SÉRÉNITÉ		TRAINA- NTE EN ROUTE				VOYELLES	
SIGNES PARTICU- LIERS		PARTIR- ONT DISCIPLINE DE FER				PERMÉ- ABLE	FLEUVE DE RUSSIE CONSPU- ER	
ENZYME			VOYELLES		ENTENDRE			
LETTRES DE RACHEL		QUARTIER DE ROME	HOMME DE MAIN DIFFUSÉ				LE MÊME	
FIXÉ POSTULAT					À L'ENVERS CONVOITE			
					CONNU DIFFIC- ULTÉ		PETIT CUBE	
EN PRIME VÉRITA- BLES		ÉGAL			POSSESSIF		LETTRES DE MATADI	
				TRANSP- IRE				

Solution mots flechés d'hier

M	E	N	A	G	E	O	B	E	S	E
R	E	G	C	O	D	E	A	N	A	P
N	O	N	O	C	T	U	E	L	L	E
S	U	E	H	E	A	B	R	I	A	E
V	A	C	U	M	M	O	R	E		
E	R	N	O	U	T	L	L	E	S	
R	A	S	S	L	A					
E	N	C	H	E	V	E	T	R	E	S
E	E	E	P	E	R	D	U			
R	E	U	N	I	S	A	P	O	I	R
F	R	E	L	E	T	E	N	T	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Directeur
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R 3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Vivront-ils enco re vingt ans ?
- II. Vieux loup. - Rendez-vous spatial.
- III. Retraitée. - Pacotille.
- IV. Vécut sans écu. - Très ennuyeuse.
- V. Ville des usines Krupp. - Tout à fait vraie.
- VI. Réflexe du nourrisson. - Club madrilène.
- VII. Donne chaud en hiver. - Qui a perdu de la largeur.
- VIII. Faire un arc-en-ciel. - Finira peut-être sur une table de réveillon quand il sera grand.
- IX. Possédée. - Papier de luxe. - Coeur d'ange.
- X. Perfidie.

VERTICALEMENT.

- 1. Couvraient les monts autour de Jérusalem.
- 2. Divisions de l'euro. - Machin, chose.
- 3. Assassina. - Pleine de rainures.
- 4. Réalisées à partir de rien.
- 5. Âbimant les dents. - Trouva immédiatement l'homme de sa vie.
- 6. Envoyé dans les airs. - Aller on ne sait où.
- 7. Ancien royaume de la reine Margot. - Note de laverie.
- 8. Le taureau y lutte à armes inégales. - Offre une bonne couverture.
- 9. Fin du deuxième groupe. - On y fait du pâté.
- 10. Nettoyées au râteau.
- 11. Moi du psy. - Fermons les souliers.
- 12. Passe après la machine à laver.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	J	O	U	V	E	N	C	E	L	L	E	S
II	A	R	R	A	S		O	N	G	U	L	E
III	R	E	G	L	A	B	L	E		N	O	N
IV	N	E	E	S		A	L	E	S	A	G	E
V	I		N	E	U	V	E		P	I	E	S
VI	C	E	T		S	A	S	S	E	R		C
VII	O	B	S	C	U	R		A	C	E	R	E
VIII	T	E		R	E	D	U	I	T		E	N
IX	O	N	D	U	L	E	R		R	A	P	T
X	N	E	C	E	S	S	I	T	E	U	S	E

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
	4	9		2		5		1		2		1	4				
				8	7					4	5	7					
		6	1					9		6			5	4		2	
	5			1		9		8		4	7				5		
1	3	8		4		6	7	2		3					9		
6		2		7				4		9				8		1	
	7				1	8				7	2		6			8	
			8	3									7	9	6		
5	1		9		3	6							3	4		2	
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
	6			9		1		8			8	7	5				9
						7	4	9					9			6	2
			8	4										2	5		
		9		1	8					8	5					4	
5			2		9					3						2	
			4	7		8					4					9	3
				8	5							6	2				
8	1	3								4	7			3			
6	4		3			8				9				4	7	6	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
8	1	6	3	4	5	9	7	2	9	8	3	2	4	7	5	6	1
4	2	5	1	9	7	8	3	6	4	6	7	5	1	3	2	8	9
3	9	7	2	6	8	1	4	5	5	2	1	9	6	8	7	4	3
1	6	3	8	5	9	4	2	7	2	3	9	6	7	4	1	5	8
5	7	8	6	2	4	3	1	9	6	1	5	8	3	2	9	7	4
2	4	9	7	1	3	5	6	8	8	7	4	1	9	5	6	3	2
6	8	4	5	7	1	2	9	3	3	9	2	4	5	6	8	1	7
9	5	2	4	3	6	7	8	1	1	4	6	7	8	9	3	2	5
7	3	1	9	8	2	6	5	4	7	5	8	3	2	1	4	9	6
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
2	3	8	5	6	7	9	1	4	6	4	5	7	3	8	9	2	1
1	6	7	4	9	2	8	5	3	2	8	7	9	1	6	5	4	3
9	4	5	1	3	8	6	2	7	3	1	9	4	2	5	7	6	8
5	7	6	8	1	3	4	9	2	9	6	8	3	5	2	4	1	7
3	8	2	9	5	4	7	6	1	4	7	3	1	6	9	2	8	5
4	1	9	7	2	6	5	3	8	5	2	1	8	4	7	3	9	6
6	9	4	3	8	1	2	7	5	1	5	2	6	9	3	8	7	4
7	5	1	2	4	9	3	8	6	8	9	4	5	7	1	6	3	2
8	2	3	6	7	5	1	4	9	7	3	6	2	8	4	1	5	9

Horizons

La réalité du risque financier climatique



Dans un commentaire récent, John H. Cochrane, chercheur principal à la Hoover Institution, soutient que le «risque financier climatique» est une erreur. Sa prémisse accrocheuse est que le changement climatique ne constitue pas une menace pour le système financier mondial, car il - et l'élimination progressive des combustibles fossiles qui est nécessaire pour y remédier - sont des développements que tout le monde sait déjà être en cours. Il considère la réglementation financière liée au climat comme un cheval de Troie pour un programme politique par ailleurs impopulaire.

Nous ne sommes pas d'accord. Pour commencer, il faut reconnaître le contexte dans lequel la réglementation émerge. En matière de politique climatique, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a ouvert la voie avec son sixième rapport d'évaluation, qui conclut avec un haut degré de certi-

tude que le climat de la Terre est en train de changer et que les activités humaines en sont la cause. L'écologiste William Ripple, co-auteur d'une autre étude récente sur les «signes vitaux» planétaires, va plus loin : «Il y a de plus en plus de preuves que nous nous rapprochons ou avons déjà dépassé les points de basculement associés à des parties importantes du système Terre».

Contrairement à la crise financière mondiale de 2008 - lorsque les banques qui ont pris des risques excessifs ont été renflouées et que la réglementation financière mondiale a été remaniée à la lumière de notre nouvelle compréhension des marchés financiers interdépendants - le changement climatique non atténué conduira à une crise aux résultats irréversibles.

La question, comme le dit Cochrane, est de savoir si la réglementation financière liée au climat peut faire quelque chose pour nous aider à éviter de tels résultats. Bien que la

réponse soit complexe et actuellement incomplète, nous dirions que c'est possible. La réglementation financière pour atténuer le risque climatique vaut en effet la peine d'être poursuivie, car les enjeux sont trop importants pour laisser le parfait devenir l'ennemi du bien.

Considérez certains des arguments concernant le risque financier systémique et les événements climatiques extrêmes. Premièrement, on nous dit que le risque des «actifs échoués» - en particulier les actifs liés aux combustibles fossiles - deviendra une réalité, à la charge des seuls investisseurs. Ici, Cochrane souligne, à juste titre, que les investissements dans les combustibles fossiles ont toujours été risqués. Mais peut-on raisonnablement dire que la prévalence de cette énergie doit être laissée aux seuls acteurs du marché, ou que seuls les investisseurs en supporteront les coûts ?

Bien que la consommation de combustibles fossiles par habitant

dans des pays comme les États-Unis et le Royaume-Uni ait diminué depuis 1990, la consommation totale a augmenté de façon spectaculaire ailleurs, augmentant de 50% à l'échelle mondiale au cours des 40 dernières années. En 2020, la Chine et l'Inde étaient les deux plus grands producteurs d'énergie à base de charbon de la planète, dépendant respectivement du charbon pour 61% et 71% de leur électricité. Leurs économies, et celles de nombreux autres pays en développement, ne supporteraient tout simplement pas une réduction précipitée des énergies fossiles.

Dans un monde qui se réveille enfin à la crise climatique, les gouvernements, les entreprises, les universitaires et les citoyens doivent repenser les anciennes hypothèses, tracer de nouvelles voies de développement et fixer des objectifs de plus en plus ambitieux pour l'ensemble de l'économie. Le travail pour parvenir à zéro émission nette ne fait que commencer. Lors des nouveaux sommets, des



conférenciers éminents exploreront les défis et les opportunités qui nous attendent à la veille d'un moment crucial pour l'action climatique mondiale.

Cochrane suggère également qu'il n'y a aucune possibilité scientifiquement validée que des événements climatiques extrêmes provoquent des crises financières systémiques au cours de la prochaine décennie, et que les régulateurs sont donc empêchés d'évaluer les risques sur les bilans des institutions financières sur un horizon de cinq ou dix ans. Mais l'ampleur du défi devrait nous faire reconsidérer les dimensions temporelles de la régulation.

Si les augmentations de température doivent être maintenues à moins de 2° Celsius des niveaux préindustriels de ce siècle, environ 80% de tout le charbon, un tiers de tout le pétrole et la moitié de toutes les réserves de gaz doivent rester non brûlés. Tout le pétrole de l'Arctique et le reste des sables bitumineux du Canada – le plus grand gisement de pétrole brut au monde – doivent être laissés dans le sol, en commençant presque immédiatement.

Enfin, on dit que la régulation technologique des investissements climatiques ne peut pas nous protéger contre des points de basculement non modélisés. Mais ce point de vue ignore tout simplement la littérature abondante en économie climatique. Dans ce domaine, les travaux de l'économiste lauréat du prix Nobel William Nordhaus sont largement référencés. Son modèle Dynamic Integrated Climate-Economy (DICE) a influencé la modélisation des points de non-retour de nombreux scientifiques et économistes, et le gouvernement américain s'appuie déjà sur ces «modèles d'évaluation intégrée» pour formuler des politiques et calculer le «coût social du carbone».

Cette interdépendance entre l'économie, la politique, l'opinion publique et la réglementation devrait être familière depuis le krach de 2008. Le surendettement dangereux qui a généré cette crise était un secret de polichinelle ; mais ceux qui étaient en mesure, politiquement et culturellement, de faire quelque chose étaient prêts à nier le risque systémique que cela posait. On retrouve le même déni

dans le débat sur le climat. Selon le Center for American Progress, 139 membres du Congrès américain actuel (109 représentants et 30 sénateurs ; une majorité du caucus républicain) « ont fait des déclarations récentes mettant en doute le consensus scientifique clair et établi selon lequel le monde se réchauffe – et que l'activité humaine est à blâmer.

Cochrane explique avec éloquence pourquoi les décideurs devraient se concentrer sur la création de réponses politiques cohérentes et scientifiquement valables au changement climatique et au risque systémique financier séparément, plutôt que de poursuivre une réglementation financière climatique. Mais ce n'est pas un choix ni l'un ni l'autre. Nous avons besoin des deux types de politiques et nous avons besoin d'une coordination entre les deux domaines.

Nous devrions donc saluer l'approche adoptée par le Conseil de surveillance de la stabilité financière de la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen, qui a réuni les principaux régulateurs et les a chargés d'empêcher une répétition de l'effondre-

ment de Wall Street en 2008. Yellen a déclaré qu'elle utiliserait cet organisme multirégulateur comme son principal outil pour évaluer les risques climatiques et développer les politiques de divulgation nécessaires pour passer à une économie à faible émission de carbone.

Aussi contre-intuitive qu'elle puisse être, la réglementation financière liée au climat pourrait inaugurer une nouvelle forme de responsabilité politique, en mettant les gouvernements et les individus (élus et non élus) à la merci de leurs décisions. Une telle responsabilité était notamment absente avant et pendant la crise de 2008. Avec une volonté politique, une réflexion sérieuse sur la régulation du risque financier climatique pourrait ouvrir un débat fructueux pour une action similaire sur tous les fronts politiques négligés.

Par Karl Schmieders et Rick van der Ploeg

Karl Schmieders est professeur de finance à l'Institute for Management Development.

Rick van der Ploeg est professeur d'économie et directeur de recherche au Oxford Center for the Analysis of Resource-Rich Economies de l'Université d'Oxford

Art & culture

Le Maroc, terre de convoitise des trafiquants de biens culturels

Le trafic illicite de biens culturels a pris une nouvelle dimension depuis l'avènement d'Internet. Plus aucun pays ou continent n'est désormais épargné par ce "fléau mondial, lucratif, et le plus souvent lié aux autres filières du crime organisé", regrette l'UNESCO. Le Royaume n'en est malheureusement pas exempt. Les épisodes marquants ne manquent pas. À commencer par une étonnante découverte faite à Casablanca.

Il y a un peu plus d'un an, la police nationale a saisi un chef-d'œuvre de la Renaissance à Derb Soltane, un quartier populaire de la capitale économique. Un tableau de Guercino, datant de 1639 et volé à Modène en 2014. L'œuvre, d'une valeur estimée à 5 millions d'euros, si l'on en croit le critique d'art italien Vittorio Sgarbi, n'avait justement pas de valeur pour la ville italienne. "C'est le tableau le plus précieux que nous avons ici depuis que l'église a été construite", a com-

menté au moment des faits, le curé Don Giovanni Gherardi.

L'affaire du fossile "Zarafasaura Oceanis" a elle aussi marqué les esprits. Des ossements du squelette de plésiosaure marin provenant du bassin des phosphates de Khouribga ont failli être vendus aux enchères, à plus de 2000 km du lieu de leurs découvertes. Mais c'était sans compter sur l'Association pour la protection du patrimoine géologique du Maroc (APPGM) qui a dénoncé la vente aux enchères de ce squelette unique en son genre, au musée Drouot à Paris. Si les autorités marocaines ont remporté cette bataille, le fossile ayant été remis au ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement, il devient de plus en plus difficile de gagner la guerre du trafic illicite de biens culturels.

Le Maroc est une cible prisée par les trafiquants pour ses richesses culturelles aussi bien matérielles qu'im-

matérielles. Une convoitise alimentée par sa position géographique qui lui confère une histoire liée à la fois au bassin méditerranéen, mais aussi au monde arabo-musulman. Pour contrecarrer les plans des trafiquants, le Royaume s'est doté d'une législation en la matière par le biais de la loi 22-80. En outre, le 14 janvier dernier, le Maroc a signé un mémorandum d'entente avec les États-Unis dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, en général, et des objets archéologiques et ethnographiques, en particulier.

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) n'est pas en reste. Elle est plus que jamais consciente des affres du trafic illicite de biens culturels. Une réunion est même organisée demain, en partenariat avec l'Union européenne, avec pour principal mot d'ordre : "La lutte contre le trafic illicite de biens culturels : pour un dia-

logue mondial renforcé". "Nous devons responsabiliser davantage tous les acteurs concernés pour lutter contre ces crimes qui constituent une atteinte à l'identité des peuples", a déclaré la directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, citée dans ce communiqué.

Et pour cause, la crise sanitaire a clairement œuvré pour une augmentation et une expansion de ce trafic. "En temps de pandémie, la restriction des mécanismes de surveillance et de protection, ainsi que des ressources, a détérioré la situation : musées fermés pris pour cible, sites archéologiques pillés à grande échelle, et recrudescence notable de ventes illicites en ligne ont été observés", déplore l'UNESCO dans une manière de rappeler qu'en cette période de crise sanitaire, il est tout aussi important de protéger l'humanité que les vestiges de son passé.

Chady Chaabi



Semaine de l'innovation IWA 2021

Participation historique des enfants et des jeunes



La Semaine de l'innovation en Afrique IWA 2021, organisée par OFEED Maroc en ligne du 8 au 12 septembre, a connu un taux de participation "historique" des enfants créatifs, élèves et jeunes inventeurs.

Parmi les grandes nouveautés de cette édition figure l'organisation d'une exposition virtuelle d'art pour partager les créations artistiques (dessins et maquettes), réalisées par des enfants âgés de 3 à 6 ans, a indiqué l'association OFEED dans

un communiqué.

Cette exposition, qui a pour thème "Idées anti-pandémiques des enfants", a été réalisée en collaboration avec le département "Preschool Innovation Education" de l'association des inventeurs CAI (Chine), pour permettre aux enfants, dès leur plus jeune âge, de développer leurs esprits créatifs et en témoignage d'amitié au Maroc, a ajouté OFEED, notant que 33% des projets participants en finale ont été réalisés par les jeunes élèves et inventeurs.

Parmi les autres nouveautés de cette édition, 47 thèmes répartis en cinq panels de discussion ont été abordés pour disséminer la culture de l'innovation auprès des jeunes et du grand public par des intervenants virtuels créés par l'intelligence artificielle, qui est aujourd'hui capable de rechercher les informations à travers Internet et construire sa propre intervention, et aussi de l'annoncer par un robot virtuel pour donner l'apparence humaine à l'intervenant.

Par ailleurs, cette édition a été marquée par l'attribution de 574 certificats, avec 467 "Masters of Innovation", dont 284 pour l'Inde et 72 pour la Thaïlande, et 107 distinctions, dont 27 pour la Thaïlande et 14 pour le Maroc, d'après la même source. Parmi les grandes réussites de cette édition, 22 inventions ont été acceptées pour rejoindre le programme de commercialisation à travers la plateforme ICCD, a relevé la même source.

Le programme Innovation Week in Africa IWA 2020, uti-

lisant OFEED WebTV, a atteint des participants du monde entier sans aucune barrière ni limitation, donnant la parole aux inventeurs et en inspirant tant d'autres grâce à l'excellente contribution d'honorables experts internationaux en innovation.

D'autre part, l'événement Innovation Week in Africa IWA a connu la participation de 60 pays/régions dans la somme des éditions 2019 et 2021, devenant l'un des plus grands événements d'inventeurs au monde pour les inventeurs, et a poursuivi sa croissance même dans une situation exceptionnelle dans le monde en raison de la pandémie mondiale de la Covid-19.

OFEED Maroc vise à accompagner les plans et stratégies du gouvernement de faire du Maroc un acteur majeur au niveau mondial, dans le champ de l'innovation et de la créativité et contribuer à la mise en valeur du capital immatériel qui constitue la richesse première et inépuisable de notre cher pays.

Présidée par l'inventeur Majid El Bouazzaoui, OFEED Maroc a organisé la Semaine de l'innovation en Afrique IWA 2021, sponsorisée par le premier institut des inventeurs canadiens (First Institute of Canadian Inventors- FICI), sous le Patronage de la Fédération internationale des associations d'inventeurs (IFIA), avec le soutien du magazine "The Patent", Oxford Business Group, la plateforme de commercialisation mondiale ICCD, l'Initiative américaine en intelligence artificielle (PQAI) et Sharjah Research Technology and Innovation Park (SRTIP), aux Emirats arabes unis.

Sebastiao Salgado, parmi les lauréats du 32^e "Nobel des arts"

Le photographe franco-brésilien Sebastiao Salgado, célèbre pour ses intenses photos en noir et blanc, fait partie des lauréats du 32^e Praemium Imperiale, considéré comme le "Nobel des arts" qui récompense aussi cette année le violoncelliste Yo-Yo Ma.

Ce prix prestigieux, dont le palmarès a été annoncé mardi à Paris, a été créé en 1988 par la Japan Art Association.

Chaque lauréat reçoit la somme de 15 millions de yens (environ 115.000 euros), traditionnellement en octobre lors d'une cérémonie à

Tokyo de la part du prince Hitachi, frère cadet de l'empereur Akihito. En raison de la crise sanitaire, les cérémonies n'auront pas lieu cette année.

Sebastiao Salgado, 77 ans, a été distingué dans la catégorie peinture, pour ses images où il rend compte avec un grand sens esthétique de la condition des plus pauvres et de la dégradation de l'environnement. Son dernier projet "Amazonia" est une exploration de sept années de l'écosystème amazonien et de la vie de ses populations autochtones.

Ont été également distingués le

sculpteur américain James Turrell, qui utilise l'espace et la lumière comme moyens d'expression, l'architecte australien Glenn Murcutt, connu pour ses maisons modernes s'intégrant dans leur environnement rural (Pritzker 2002) et le violoncelliste virtuose Yo-Yo Ma.

Considéré comme l'un des plus grands de son temps, le musicien américain, né de parents chinois établis à Paris, a enregistré plus d'une centaine d'albums et a remporté de nombreuses récompenses, dont 18 Grammy Awards au cours de sa carrière.



Bouillon de culture

Hommage



Inauguration en matinée d'une statue et d'une esplanade, concert commémoratif le soir avec pléiade de stars sur scène à Paris: hommage toute la journée de mardi à Johnny Hallyday, première officielle du genre quatre ans après la disparition du chanteur. La salle parisienne de Bercy (aussi appelée Accor Arena) et ses alentours n'ont pas été choisis au hasard: le rockeur préféré des Français y a donné 101 concerts.

Le coup d'envoi sera donné à 10H20 devant Bercy avec un mini-concert réunissant les cinq derniers musiciens de Johnny Hallyday, dont Yarol Poupaud (guitariste) et Yvan Cassar (mettreur en son des albums symphoniques). Ils seront rejoints par 150 bikers et leurs motos, dont certains avaient escorté le cercueil de Johnny jusqu'à la Madeleine le 9 décembre 2017, pour les obsèques.

Après quelques mots de Laetitia Hallyday, sa veuve, l'Esplanade Johnny sera inaugurée sur le vaste parvis devant Bercy, avec une plaque dévoilée en présence d'Anne Hidalgo, maire de Paris.

"En baptisant cette esplanade au nom de Johnny, c'est un cadeau inestimable qui nous est offert, à nous, sa famille, mais aussi à tous ceux qui l'aimaient et continuent de porter en eux sa musique, sa liberté de vivre et de pensée. Merci du fond du coeur !", déclarait Laetitia Hallyday il y a quelques mois.

De l'ombre à la lumière, la photographe Vivian Maier célébrée à Paris



"Elle est un peu Robert Doisneau et Diane Arbus mais elle est surtout beaucoup elle-même": une rétrospective "inédite" célèbre à Paris l'oeuvre de l'Américaine Vivian Maier, ancienne nounou et photographe des "laissés-pour-compte du rêve américain", découverte après sa mort.

Des clichés jamais vus parmi les 278 photos exposées, neuf films et des objets lui ayant appartenu, l'exposition qui s'ouvre mercredi au musée du Luxembourg est un événement "inédit", relève sa commissaire, Anne Morin, même si elle intervient après plusieurs autres consacrées à l'artiste depuis sa découverte en 2011.

Née à New York en 1926, Vivian Maier --de mère française-- a passé sa vie dans l'ombre, avant d'être révélée au public en 2011, deux ans après sa mort et grâce à

la découverte fortuite de son corpus photographique (photos, films et négatifs) dans un garde-meubles à Chicago. L'histoire de Vivian Maier est exceptionnelle. Car celle qui est aujourd'hui célébrée dans les plus grandes galeries et musées du monde fut une nounou anonyme, pendant quarante ans, pour de riches familles américaines. Décédée en 2009 à l'âge de 83 ans, elle n'a jamais été exposée de son vivant.

C'est un agent immobilier, John Maloof, qui acquiert une partie des archives et tente de reconstituer le fil de sa vie. En 2011, il monte une exposition à Chicago, saluée par la critique et le public, puis co-réalise un documentaire à succès, "Finding Vivian Maier" ("A la recherche de Vivian Maier").

"Nous sommes face à une artiste hors norme", déclare Anne

Morin, qui avait consacré une première exposition à la photographe, en 2014 à Tours (Indre-et-Loire). Hors norme car le mystère qui entoure sa vie a fait d'elle un sujet de fascination. Et parce qu'elle laisse derrière elle plus de 120.000 images, soit un tiers de celles du Français Robert Doisneau qui était photographe professionnel, rappelle la commissaire.

Comprendre son travail, pénétrer son corpus intellectuel pétri de références à la culture française -- du cinéaste Robert Bresson au philosophe Gilles Deleuze --, tels sont les objectifs de l'exposition. Plus qu'une "réhabilitation", l'événement entend "habiliter une artiste" longtemps méconnue. L'exposition s'ouvre par ses autoportraits. Côté sombre, des ombres allongées sur un mur; côté lumière, le reflet d'une silhouette sur une vitrine ou dans un miroir.



L'Afrique doit prendre en compte le climat dans sa relance post-Covid

Les pays africains doivent mettre la lutte contre le changement climatique au cœur de leurs efforts de redémarrage post-pandémie, notamment en développant les énergies renouvelables pour alimenter leur développement futur, insiste un rapport publié mardi.

"Une focalisation étroite sur la relance économique laissant de côté le changement climatique et les objectifs plus larges du développement durable causerait plus de dégâts économiques à long terme", avertit ce rapport sur "une relance post-Covid verte et soutenable", publié par trois ONG du continent, Power Shift Africa (Kenya), Society for Planet and Prosperity (Nigeria) et Positive Agenda Advisory (Maroc).

D'autant que la pandémie a "exacerbé les vulnérabilités climatiques" du continent, notamment en diminuant les ressources étatiques pouvant être affectées à ces questions.

Le rapport insiste donc sur la nécessaire solidarité internationale, en matière de dettes des Etats comme de financement de l'adaptation au changement climatique. Une thématique qui sera centrale lors de la COP26 sur le climat en novembre à Glasgow, alors que les pays développés n'ont pas tenu leurs engagements dans la matière.

Les investissements axés sur le climat peuvent servir de levier économique et social sur le continent, poursuit le rapport. Il cite l'exemple du Nigeria, dont le plan de relance



post-Covid vise l'installation de 5 millions de kits d'électricité solaire hors-réseau, ce qui pourrait créer jusqu'à 250.000 emplois.

L'agriculture, qui nourrit et occupe encore une bonne partie des habitants du continent et représente un important secteur économique dans nombre de pays, est la deuxième grande piste étudiée par le

rapport, qui prône des investissements en matière d'irrigation, de stockage ou de techniques de culture et souligne les importants retours économiques et sociaux.

Des recommandations d'autant plus urgentes que "le changement climatique reste une préoccupation marginale dans la plupart des efforts de reconstruction des pays africains"

reconnait le rapport, dont la publication s'accompagnera d'une conférence en ligne jeudi.

"Il faut une solidarité mondiale, car face à la pandémie comme au changement climatique, personne n'est en sécurité tant que tout le monde n'est pas en sécurité," souligne Mohamed Adow, directeur de Power Shift Africa, dans un entretien

téléphonique avec l'AFP.

Pour lui, c'est l'énergie qui sera la clé: "La pandémie est le moment pour se détourner des milliards d'investissements dans les énergies fossiles, qui sont condamnées. L'Afrique bénéficie du soleil et du vent et les énergies renouvelables doivent être le socle de notre relance".

Avant la réouverture complète aux touristes

L'île Maurice confrontée à une vague de Covid-19

Les hôpitaux sont saturés, les respirateurs artificiels rares et le cinquième où sont enterrées les victimes du coronavirus est plein: l'île Maurice fait face à une explosion de Covid-19 qui interpelle à moins de trois semaines de la réouverture complète de ses frontières.

Officiellement, tout est prêt pour accueillir les touristes au 1er octobre dans ce paradis de l'océan Indien, prisé pour ses plages immaculées et ses eaux cristallines.

L'objectif de vacciner 60% de la population a été dépassé, avec 61% des Mauriciens ayant reçu au moins deux doses au 11 septembre, ont notamment souligné la semaine dernière les autorités, qui ont rendu la vaccination obligatoire dans certaines activités, dont le secteur touristique, sous peine d'amendes ou de peines de prison.

Mais loin des discours officiels et des campagnes promotionnelles, l'île bruisse d'inquiétude.

"La situation empire. Mais il y a

des instructions pour que nous ne communiquions pas", affirme un médecin, sous couvert d'anonymat: "La priorité du gouvernement est d'assurer une ouverture en douceur des frontières le 1er octobre".

Le 15 juillet, l'archipel a rouvert ses frontières uniquement aux personnes vaccinées, qui devaient rester dans des "bulles de villégiature" pendant 14 jours avant d'être autorisées à s'aventurer plus loin, sous réserve d'un test PCR négatif.

A partir du 1er octobre, les touristes - vaccinés ou non - seront libres de leurs mouvements dès lors qu'ils auront un test PCR négatif de 72 heures avant leur arrivée sur l'île.

Cette réouverture est très attendue dans le secteur touristique, qui représente 25% du PIB de l'île et 250.000 emplois directs et indirects.

"Mon restaurant est vide depuis mars 2020. Si les touristes ne reviennent pas, je serai obligé de mettre la clé sous le paillason", résume John Bee-

harry, restaurateur.

Hôtesse d'accueil dans un hôtel, Diana Mootoosamy "appréhende" cette réouverture. "Il n'y a plus la quarantaine de 14 jours et du coup, nous nous retrouvons sans filet de protection. (...) En accueillant les touristes, allons-nous attirer des devises ou des variants?", se demande-t-elle.

Depuis la réouverture partielle mi-juillet, le nombre de cas a été multiplié par plus de cinq, de 2.461 le 16 juillet à 12.616 le 10 septembre.

Cette augmentation est de loin la plus importante en Afrique sur cette période, selon les données compilées par l'AFP. L'île Maurice a, depuis le début de la pandémie, enregistré 1.005 cas pour 100.000 habitants, un chiffre nettement supérieur à la moyenne africaine (598).

Le gouvernement impute cette hausse à un relâchement des citoyens, et souligne que les nouveaux cas sont majoritairement asymptomatiques.

Accusées par la population de mi-

nimiser le nombre de morts, les autorités ont revu le bilan à la hausse vendredi.

Au cimetière Bigara, où sont enterrées les victimes contaminées par la Covid-19, le secteur dédié à la pandémie est plein.

Les corps sont désormais inhumés à Bois-Marchand, dans le nord de l'île, déclenchant la colère des riverains. Certains ont lancé des pierres sur un convoi des autorités sanitaires venu enterrer des corps mercredi dernier.

Le discours officiel suscite la méfiance. "On avait fermé le pays mais malgré ça, le nombre de cas explose. Maintenant, avec une frontière ouverte comme une fenêtre, il y a de quoi frémir", estime Paul Pierre, chauffeur de taxi, en s'interrogeant sur l'efficacité des vaccins.

Un variant, baptisé C.1.2, a été détecté mais il s'agit d'un variant "classique" et non d'un variant sujet d'inquiétude, a affirmé le représentant de l'OMS sur l'île, Laurent Musango.

Malgré tout, l'état des hôpitaux n'est pas de nature à rassurer.

"Les gens ne réalisent pas à quel point la situation est grave. On nous parle de nombreux cas asymptomatiques, mais nous sommes déjà au-dessus de nos capacités en termes de cas symptomatiques", affirme une infirmière d'un centre de traitement du Covid-19.

Le chef de l'opposition Xavier Duval a mis en garde début septembre sur l'état "alarmant" des services de soins, après sa quête "traumatisante" d'un lit équipé d'un respirateur pour un ami souffrant d'une maladie cardiaque et atteint du Covid-19.

Il a raconté avoir contacté l'hôpital principal de l'île et de nombreuses cliniques privées avant qu'un centre n'accepte finalement d'admettre son ami, mais seulement pour 48 heures.

"Je crains que Maurice n'arrive à un stade où nous devons peut-être décider qui obtiendra de l'oxygène et qui devra mourir", redoute-t-il.

Guinée : La junte va rouvrir les frontières terrestres



Les militaires qui ont pris le pouvoir en Guinée ont annoncé leur intention de rouvrir à partir de mercredi les frontières terrestres avec les pays voisins, fermées depuis le putsch pour certaines et depuis des mois pour d'autres.

La junte avait aussi fermé les frontières aériennes après le putsch qui a renversé le président Alpha Condé le 5 septembre. Mais elle les avait rapidement rouvertes.

La junte a demandé aux services concernés de "procéder immédiatement à une évaluation sécuritaire et sanitaire en vue de l'ouverture graduelle de ces frontières" terrestres, à commencer par celle avec la Sierra Leone d'ici au 15 septembre, a-t-elle indiqué dans un communiqué lu lundi soir sur la télévision publique, pour la première fois non pas par un officier en uniforme, mais par une femme en robe colorée.

La frontière avec le Liberia devrait rouvrir avant le 16, la Côte d'Ivoire le 17, le Mali le 18, la Guinée Bissau le 20 et le Sénégal le 24.

Alpha Condé avait fait fermer les frontières terrestres avec la Guinée Bissau, le Sénégal et la Sierra Leone, officiellement pour des raisons de sécurité, avant la présidentielle du 18 octobre, dans un contexte de contestation meurtrière de sa candidature à un troisième mandat. Alpha Condé dénonçait les tentatives de déstabilisation préparées selon lui sur le territoire de pays voisins.

Cette fermeture était cause de tensions diplomatiques étant donné l'importance des échanges économiques et humains.

Un accord signé en février entre la Guinée et la Sierra Leone avait permis la réouverture de la frontière. La Guinée et le Sénégal avaient passé en juin un accord de coopération technique et militaire, mais la réouverture de la frontière se faisait attendre.

La junte a multiplié depuis la prise du pouvoir les gestes de bonne volonté à l'adresse des partenaires étrangers et des investisseurs.

Crainte d'une catastrophe humanitaire en Afghanistan

L'ONU appelle au dialogue avec les talibans

La communauté internationale doit discuter avec les talibans pour éviter une catastrophe humanitaire en Afghanistan, a affirmé lundi le chef de l'ONU, alors qu'un premier vol commercial s'est posé lundi à Kaboul, l'un des premiers signes de normalisation du pays depuis le retour des islamistes au pouvoir.

La situation devient critique pour des millions d'Afghans, déjà affectés par une sécheresse aiguë, les conséquences de la pandémie du Covid-19 et des décennies de guerre. Selon l'ONU, en l'absence de soutien, la quasi-totalité de la population afghane (97%) risque de basculer sous le seuil de pauvreté l'an prochain, contre 72% aujourd'hui.

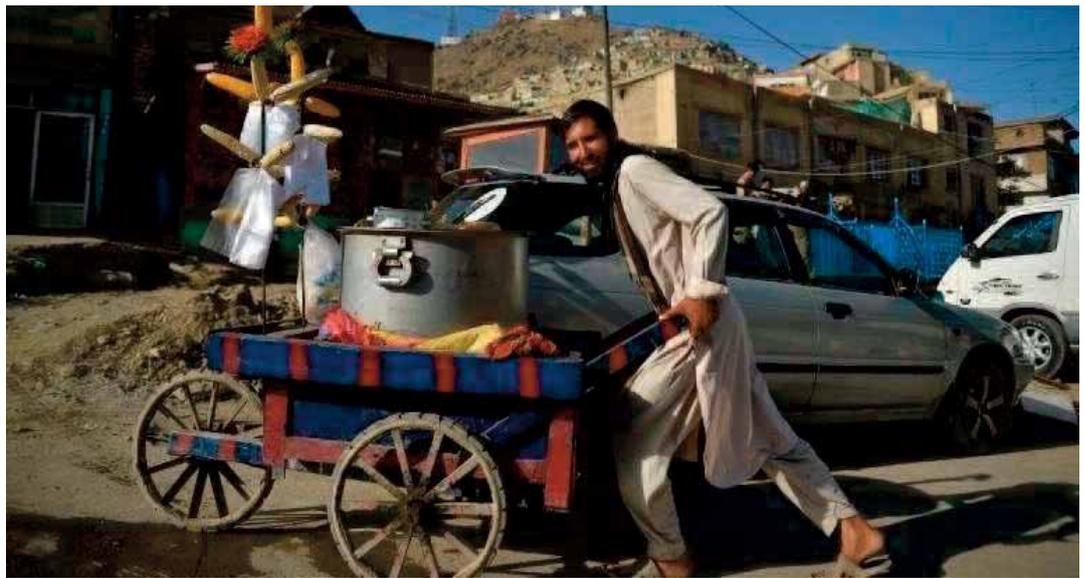
"Si nous voulons faire progresser les droits de l'Homme pour le peuple afghan, le meilleur moyen est d'aller de l'avant avec l'aide humanitaire, de dialoguer avec les talibans et de tirer avantage de cette aide humanitaire pour pousser à la mise en oeuvre de ces droits", a déclaré Antonio Guterres.

Il s'exprimait en marge d'une réunion ministérielle à Genève lors de laquelle l'ONU a demandé plus de 600 millions de dollars d'aide pour les organisations humanitaires dans ce pays. Paris a annoncé débloquer 100 millions d'euros dans ce cadre, quand Washington contribuera à hauteur de 64 millions d'euros.

L'ONU a indiqué en fin de réunion que les Etats donateurs s'étaient engagés à verser au total 1,2 milliard de dollars d'aide, mais sans préciser combien était destiné spécifiquement à l'appel d'urgence.

"Et nous sommes bien sûr très soucieux de faire en sorte que l'aide humanitaire serve de levier pour obtenir un réel engagement des talibans dans tous les autres aspects qui préoccupent la communauté internationale, a poursuivi M. Guterres, citant encore "le terrorisme", "la drogue", ou "la nature du gouvernement".

Les talibans ont pris Kaboul mi-août sans combattre, du fait de l'ef-



fondement de l'Etat afghan pourtant soutenu depuis deux décennies par la communauté internationale.

Mais depuis leur retour au pouvoir, après un premier règne de cinq ans (1996-2001) marqué par la terreur et les brutalités, l'Afghanistan est en partie à l'arrêt, notamment en raison de l'interruption des flux financiers avec l'étranger qui perfusaient une économie sinistrée par 40 ans de guerres.

La communauté internationale doit trouver des mécanismes "afin de s'assurer que nous ne laissons pas l'économie afghane s'effondrer", a appelé M. Guterres, quand nombre de pays refusent de fournir directement de l'aide au nouveau régime pour tenter de le faire plier. L'effondrement du pays aurait "des conséquences dévastatrices" et "pourrait déclencher un exode massif", a-t-il encore averti.

Ces déclarations sont intervenues alors qu'un premier vol commercial de la compagnie pakistanaise PIA a atterri lundi matin à l'aéroport de Ka-

boul, contrôlé depuis deux semaines par les talibans et remis progressivement en état, avec l'aide du Qatar notamment, après le départ précipité et sous haute tension des forces américaines le 30 août.

La capacité des islamistes à relancer le trafic international à Kaboul sera un test pour leur régime, qui après avoir annoncé son gouvernement, consolide son emprise sur le pays.

Les Américains et leurs alliés avaient quitté l'Afghanistan après 20 ans de guerre infructueuse contre les talibans, organisant dans les ultimes semaines un gigantesque pont aérien qui a permis d'évacuer 123.000 personnes.

"Désastre cuisant", "trahison", "reddition inconditionnelle" face aux talibans: vivement critiqué par les élus républicains, le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a défendu lundi devant le Congrès ce retrait chaotique.

"Même les analyses les plus pessimistes n'avaient pas prévu l'effon-

drement des forces gouvernementales à Kaboul avant le retrait des forces américaines", a dit le chef de la diplomatie américaine. Mais "rien ne montre que rester plus longtemps aurait rendu les forces de sécurité afghanes plus résilientes ou autonomes", a-t-il ajouté.

L'avion pakistanaise, qui n'avait transporté que de rares passagers à Kaboul, est reparti vers Islamabad avec près de 70 personnes à son bord, en grande majorité des Afghans.

"Je suis évacuée, je vais au Tadjikistan" après Islamabad, a déclaré à l'AFP dans la file d'attente à Kaboul une salariée de la Banque mondiale. Elle compte revenir en Afghanistan, mais "une fois que les hommes et les femmes pourront de nouveau travailler et se déplacer librement".

Les talibans ont annoncé la semaine dernière leur gouvernement, marqué par la présence de nombreux caciques de leur régime fondamentaliste des années 90. Ils se sont engagés à gouverner de façon moins brutale

et rigoriste que lors de leur premier règne entre 1996 et 2001, lorsque les femmes ne pouvaient pas travailler ou étudier.

Mais ils ont également violemment réprimé, puis interdit, des manifestations organisées dans plusieurs grandes villes du pays, auxquelles participaient de nombreuses femmes réclamant notamment de pouvoir continuer à travailler pour nourrir leurs familles.

A Genève, la Haute-Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU Michelle Bachelet s'est dite "déçue" du manque de diversité du gouvernement des talibans, et s'est inquiétée du traitement des femmes et de la répression de plus en plus violente des voix dissidentes.

Le gouvernement intérimaire afghan "n'est certainement pas le gouvernement inclusif" que la communauté internationale et Téhéran attendent, a de son côté critiqué le ministre iranien des Affaires étrangères.

L'ouragan Nicholas touche terre au Texas

L'ouragan Nicholas a touché terre au Texas (Sud des Etats-Unis) tôt mardi matin, a annoncé le Centre national des ouragans (NHC) qui a averti de fortes pluies et d'un risque de crues subites.

L'ouragan a atterri le long des côtes du Texas vers 05H30 GMT, accompagné de vents soufflant à 120 kilomètres par heure, a indiqué dans son dernier bulletin le NHC.

Dans son précédent bulletin de 03H00 GMT, le NHC avait averti que Nicholas se dirigeait vers Houston, principale ville du Texas, et "apporte de grosses pluies, des vents forts et des perturbations orageuses vers les côtes centrales et septentrionale du Texas".

Jusqu'à 50 centimètres de pluie pourraient tomber sur le Sud-Est du Texas, ont mis en garde les services météorologiques. Ils ont également averti d'un risque de crues subites, dangereuses en particulier dans des zones urbanisées.

La tempête tropicale Nicholas s'était transformée en ouragan dans le Golfe du Mexique à l'approche de la côte des Etats-Unis.

Selon le NHC, son œil se trouvait à 05H30 GMT au dessus de la partie orientale de la péninsule de Matagorda, au sud-ouest de Houston.

Le NHC a également lancé un avertissement pour la majeure partie de la côte en estimant qu'"il y a un danger d'inondations menaçant des vies" et en demandant aux habitants de la zone de "prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie des personnes et les



biens".

Le gouverneur du Texas Greg Abbott a demandé aux habitants de tenir compte des mises en garde des autorités locales et de "rester vigilants", dans un communiqué.

Houston, encore marquée par l'ouragan dévastateur Harvey en 2017, est en état d'alerte, a expliqué son maire, Sylvester Turner.

Les autorités ont érigé des barrières, mobilisé les services d'ur-

gence et demandé aux habitants de prendre toutes les précautions.

"Nous attendons de fortes pluies ce soir et demain. Je vous encourage vivement à ne pas prendre la route", a exhorté lundi Sylvester Turner.

Avant l'arrivée de l'ouragan, de nombreux vols ont été annulés dans les aéroports autour de Houston.

Le port de Houston a été

fermé, a déclaré un porte-parole de l'agence responsable du passage du canal de Houston.

Les écoles ont également fermé lundi et le mardi, selon les autorités.

Les habitants se sont précipités dans les stations-service et les supermarchés de la région pour remplir leurs réservoirs, stocker bouteilles d'eau et papier toilette et se ravitailler, notamment en lait et en oeufs.

Le "Lone Star State" est habitué au passage de tempêtes et ouragans. Mais avec le réchauffement de la surface des océans, ces phénomènes deviennent plus puissants, selon les scientifiques.

Ils font notamment peser un risque de plus en plus important aux communautés côtières victimes des phénomènes de vagues-submersions amplifiés par la montée du niveau des océans.

Sima Sami Bahous nommée directrice exécutive d'ONU-Femmes



Le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a nommé la Jordanienne Sima Sami Bahous, au poste de directrice exécutive d'ONU-Femmes, selon un communiqué publié lundi par le bureau de son porte-parole. Cette nomination intervient "à l'issue de consultations avec les Etats membres et le Conseil d'administration de l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)", a ajouté la même source.

"Championne des femmes et des filles, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des jeunes, ainsi qu'une fervente défenseuse de l'éducation de qualité, de la réduction de la pauvreté et de la gouvernance inclusive, Mme Bahous apporte à ces fonctions plus de 35 ans d'expérience en leadership à la base et aux niveaux national, régional et international, associé à

une expertise dans la promotion de l'autonomisation et des droits des femmes, la lutte contre la discrimination et la violence, et la promotion d'un développement socioéconomique durable en vue de la réalisation des objectifs de développement durable", relève le chef de l'ONU dans ce communiqué. Elle succède à Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka à qui le Secrétaire général est profondément reconnaissant pour son engagement et son service dévoué à la tête d'ONU-Femmes.

Mme Bahous a récemment occupé le poste de Représentante permanente de la Jordanie auprès des Nations unies à New York. Au préalable, elle a été administratrice adjointe et directrice du Bureau régional pour les Etats arabes au Programme des Nations unies pour le développement, de 2012 à 2016, et sous-secrétaire générale et chef du secteur du développement social à la Ligue des Etats arabes, de 2008 à 2012.

Elle a également occupé deux postes ministériels en Jordanie en tant que présidente du Conseil supérieur des médias, de 2005 à 2008, et en tant que conseillère du roi Abdallah II de 2003 à 2005. Mme Bahous est titulaire d'un doctorat en communication de masse et développement de l'Université de l'Indiana, aux Etats-Unis, d'une maîtrise ès arts en littérature et théâtre de l'Université d'Essex, au Royaume-Uni, et d'une licence ès arts en littérature anglaise de l'Université de Jordanie.

Brexit : Le Royaume-Uni retarde l'introduction des contrôles douaniers pour l'UE

Le gouvernement britannique a annoncé mardi reporter l'introduction des contrôles douaniers complets sur les importations en provenance de l'Union européenne, dans une démarche "pragmatique" alors que le Royaume-Uni est déjà confronté à des difficultés d'approvisionnements.

"Nous voulons que les entreprises se concentrent sur leur reprise post-pandémie plutôt que d'avoir à faire face à de nouvelles exigences à la frontière, c'est pourquoi nous avons établi un nouveau calendrier pragmatique pour l'introduction de contrôles complets aux frontières", a déclaré le ministre chargé du Brexit, David Frost, dans un communiqué.

"Les entreprises auront désormais plus de temps pour se préparer à ces contrôles qui seront mis en place progressivement tout au long de 2022", a-t-il ajouté.

La pandémie de coronavirus a provoqué des problèmes d'approvi-

sionnements au Royaume-Uni, qui se ressentent particulièrement dans le secteur agroalimentaire, où de nouvelles règles sur l'importation de produits d'origine animale devaient être introduites à partir du mois prochain.

Pour donner plus de temps aux entreprises pour s'adapter, ces règles seront repoussées au 1er janvier. Le gouvernement a en outre décidé que si les déclarations et les contrôles douaniers seront bien introduits le 1er janvier 2022 comme prévu, les déclarations en matière de sûreté et de sécurité, comme les certificats phytosanitaires, ne seront pour leur part pas requises avant le 1er juillet 2022.

Au Royaume-Uni, les problèmes d'approvisionnements sont amplifiés par les pénuries de main d'oeuvre, notamment dans le transport routier, un problème aggravé par le Brexit, qui complique l'entrée dans le pays de travailleurs européens, en particulier dans la logistique ou l'industrie alimentaire.

« CHANGEMENT DE LA SIGNATURE SOCIALE »

Aux termes du PV AGE en date du 26/08/2021, il a été décidé ce qui suit :
 -La société sera valablement engagée par LA SIGNATURE SEPAREE des cogérantes Mlle AICHA BESRI ou Mlle HASNA BESRI.
 En conséquence, l'article 17 des statuts sera modifié.
 -Etablissement des Statuts révisés.
 Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 13/09/2021 sous le numéro 792474.

N°7783/PA

" CLOMAR " SARL A.U

Aux termes du PV AGE en date du 01/09/2021, il a été décidé ce qui suit :
 -La Ratification de la Cession des Parts intervenue entre Mme LALLA ZHOR GUELLOUCHI en tant que cédante de CINQ (500) parts sociales, lui appartenant dans ladite société. Et Mr REDA SFAIRA, en tant que cessionnaire desdites parts. Modification de l'article 6 et 7 des statuts.
 -La transformation de la société en SARL A.U.
 - La Démission de Mme LALLA ZHOR GUELLOUCHI en tant que cogérante et la nomination de Mr REDA SFAIRA en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.
 - La société sera valablement engagée par la seule Signature du gérant unique Mr REDA SFAIRA.
 - Etablissement des Statuts Révisés (MA).
 Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 13/09/2021 sous le numéro 792473.

N°7784/PA

" MOONFLOWER BEAUTY " SARL « CESSION DE PARTS SOCIALES »

Aux termes du PV AGE en date du 16/09/2019, il a été décidé ce qui suit :
 -La Ratification de la Cession des Parts intervenue entre Mlle Fatim Zahra Zakki en tant que cédante de 150 parts sociales, lui appartenant dans ladite société.
 Et Mlle Hasnaa Besri, en tant que cessionnaire desdites parts. Modification des articles 6&7 des statuts.
 - La Démission de Mlle Fatim Zahra Zakki en tant que cogérante et la nomination de Mlle Hasnaa Besri & Mlle Aicha Besri en qualité de cogérantes pour une durée illimitée.
 - La société sera valablement engagée par la Signature conjointe obligatoire des cogérantes.
 - Etablissement des Statuts Révisés (MA).

N°7785/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Santé Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N°: 055 /2021/CHUIRC
 Le 07/10/2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix N° 055/2021/CHUIRC Objet : « ACHAT DE LINGE » (Lot Unique)
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des équipements et fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut

également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500,00 (Cinq Cents Dirhams)
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 16 324,80 DHS TTC (Seize Mille Trois Cent Vingt Quatre Dirhams et Quatre Vingt Centimes Taxes Comprises).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du Règlement N° D1580/15/DEPP du 19 Juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalier Ibn Rochd - Casablanca.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée ;
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et la liste de collage exigés (pour tous les articles) par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des équipements et fournitures de la direction générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen el arjoun-Casablanca, au plus tard le 06/10/2021 avant 14 h.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°7786/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR

WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI PROVINCE DE SAFI SECRETARIAT GENERAL DPE Avis de consultation architecturale N°53/INDH/2021 Le Jeudi 07 Octobre 2021 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province de SAFI à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ayant pour objet : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'INTEGRATION DES FEMMES ET ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE A LA VILLE DE SAFI.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés au secrétariat général de la province de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1.886.000,00 DHS HTVA (Un million huit cent quatre-vingt-six mille DHS HTVA)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
 Les architectes peuvent :
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la province de Safi;
 - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité

soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

N°7787/PA

OUDRHRI ABDELAZIZ EXPERT COMPTABLE 17, RUE ZERKTOUNI = FES = TEL : 0535-62-60-65

HUILIERIE IDRISSIA SARL TRANSFERTS DE PARTS SOCIALES SUITE A LA CONSTATATION DE DEUX DECES

I -Aux termes d'un PV en date à Fès du 29/06/21, l'A.G.E. des associés de la société HUILIERIE IDRISSIA SARL au capital de 2 080 000 DH et dont le siège social est au : 21 rue CASABLANCA, Dokkarat FES, il a été constaté le décès de deux associés M. Mohammed QASMI, et MME IDRISSI ROCHI ISSI FATIMA, et il a été approuvé le transfert de leurs parts sociales aux héritiers, et la modification de l'article 7 des statuts de la société.
 A la suite de l'adoption de cette résolution, le capital de la société se trouve réparti entre les associés comme suit :
 - MME MOUJAHID AICHA... ..3281 parts.
 - MR IDRISSI ROCHI ISSI LAHCEN..... 3 026 parts.
 - MR IDRISSI ROCHI ISSI HAMID.....2815 parts.
 - MR IDRISSI ROCHI ISSI ABDERRAHIM..... 2 815 parts.
 - MR IDRISSI ROCHI ISSI RAHCHID..... 2 815 parts.
 - MR IDRISSI ROCHI ISSI ABDELHAKIM..... 2 815 parts.

- MME IDRISSI ROCHI AMINA.....1 428 parts.
 - M ABDERRAHMANE QASMI 377 parts.
 - MYASSIR QASMI 377 parts.
 - M OMAR QASMI 377 parts.
 - MME FATIMA ZOHRA MOUSSAOULI614 parts.
 - MME BENSOUDA KORACHI LATIFA..... 60 parts.
 TOTAUX.....20 800 parts.
 II- Le dépôt légal a été effectué au GREFFE du T.C. de FES le 7 /09/2021 D.S. N° 4009/21.

N°7788/PA

2D PLASTIC SARL LIQUIDATION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 01/07/2021 il a été liquidé une Société à Responsabilité Limitée à associé unique dont les caractéristiques suivantes :
 I) -Dénomination 2D PLASTIC SARL AU
 II -Objet Social :
 • FABRICATION TRAITEMENT ET RECYCLAGE DE TOUTS OBJETS EN PLASTIQUE,
 • LOUEUR DE PLATEAUX BUREAUX,
 • IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFEC-TUANT).
 - Siège social : BD AL MAGHREB AL ARABI IMMEUBLE ZBAIRI ETAGE 2 BP 98 AIN HARRROUDA MOHAM-MEDIA
 □ Capital social : Le capital social est fixé à la somme à (100.000,00 DHS) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :
 - Mme. LABBOUBI SABIRA1000 PARTS
 - M. SERBOUTI MOHAMED1000 PARTS
 En totalité.....1000 PARTS
 □ Durée : 99 ans.
 □ GERANCE :
 Est confiée à : M. SERBOUTI

MOHAMED, en tant que gérant non associé pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce, Il aura la signature sociale unique.
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE MOHAMMEDIA le 01/09/2021 sous le N°1838
 III- La dite société est immatriculée au registre de commerce au TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE MOHAMMEDIA le 01/09/2021 sous le numéro 18397.

N°7789/PA

MAINTENANCE DIESEL SARL RC N°24461

I-Selon l'assemblée générale de la société « MAINTENANCE DIESEL SARL » il a été Décidé en date du 25/08/2021 ce qui suit :
 -La nomination de M. AZIZ FADLAOUI en tant que nouveau cogérant associé.
 -La société est engagée envers les tiers par la signature conjointe des cogérants M. MOUNIR LASBATI et M. AZIZ FADLAOUI
 -Ajout d'activité : AUTOMOBILES D'OCCASION, (MARCHAND DES VOITURES), à l'objet social de la société par conséquent l'article 2 du statut sera modifié comme suit :
 1/ réparation des pompes diesel
 2/ achat et vente des pompes diesel
 3/ AUTOMOBILES D'OCCASION, (MARCHAND DES VOITURES).
 II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Première Instance de Mohammedia le 06/09/2021 sous le N° 1865.
 III- Le déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de Première Instance de Mohammedia, le 06/09/2021 sous le numéro 24461 du registre chronologique.

N°7790/PA

FIDCONSEIL SARL AU 61, AVENUE LALLA YACOUT N°85 ETG 2 CASABLANCA CESSION DE PARTS « KAK FOOD SARL » RC N°491065 IF N°48591722 Approbation de la cession de parts sociales

I - Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire enregistré à Casablanca en date du 11 Août 2021, les associés de la Société à Responsabilité Limitée « KAK FOOD SARL » au capital de 100 000,00 Dirhams ayant son siège social au 13, RUE AHMED MEJJATI RES LES ALPES ETG 1 N°8 CASABLANCA, ont décidé ce qui suit :
 L'approbation de la cession de parts sociales réalisée par Mr KHAMLA SANGSON de 50 parts sociales au profit de Mr KHAMTHONG NGOVINA-SACK.
 Et de la cession de parts sociales réalisée par Mr KHAMLA SANGSON de 300 parts sociales au profit de Mr ZYAMI YOUSSEF
 Et de la cession de parts sociales réalisées par Mr AYOUN ALIRI de 300 parts sociales au profit de Mr ZYAMI YOUSSEF
 La nomination de Mr KHAMTHONG NGOVINA-SACK et ZYAMI YOUSSEF gérants de la société. La société sera valablement engagée vis à vis de tous autres tiers par la signature séparée de l'un des gérants ci-dessus nommés.
 L'ajout d'une enseigne au nom de « BANGKOK ME » à la société
 II - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 10/09/2021 sous le N°792345.

N°7793/PA

Monde service compta Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique TEL 0522658116 GSM 0678738632 CONSTITUTION AFNANE FOOD SARL AU Société à responsabilité limitée d'associé unique Au capital de 100.000,00 dirhams TP 33153371 : RC515649

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 24, AOÛT 2021, l'associé a décidé ce qui suit :
 1- FORME JURIDIQUE : La société prend la forme d'une société à responsabilité limitée d'associé unique qui sera régie par la loi et par les présents statuts.
 2- OBJET SOCIAL : La société a pour objet social : Distribution et Commercialisation en détail et demi gros des fruits secs.
 CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 dh
 3- DENOMINATION : La société prend la dénomination suivante : AFNANE FOOD
 4- SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à, N° 64, RUE ABDELLEH EL MEDJOUNI ETAGE 1, APPARTEMENT 2, CASABLANCA, MAROC
 6- LA DUREE :La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.
 7- GERANCE : La société sera gérée par Mr. BAHSSINE YOUSSEF, titulaire du CIN N° BL110761, Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 13, SEPTEMBRE 2021 sous le N°792419
 MONDE SERVICE COMPTA 766 AVENUE 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 3 Casablanca RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116

N°7794/PA



Académie Régionale d'Education et de Formation de la Région Marrakech Safi Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX - N°: 22/INV/2021 (Séance publique)

Le 12/10/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF Marrakech-Safi, avenue Jnane Harti, guélliz Marrakech, à l'ouverture des plis, stricte réserve au PME ayant pour objet: L'acquisition de mobilier d'enseignement au profit des classes de l'enseignement préscolaires aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit:

N°	Cautionnement provisoire en dhs TTC		Estimations de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	26 000,00	vingt six mille dirhams	1 732 248,00	Un million sept cent trente deux mille deux cent quarante huit dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 • Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres relevant des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la matérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».
 • La date de dépôt de la documentation (des articles qui portent l'Astérisque (*) au bordereau des prix à la Direction provinciale de Marrakech (bureau des appels d'offres) est jusqu'à la veille de la date d'ouverture des plis, avant 15H00

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation
 NB: En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°3011.13 du 24 hijai1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4 du règlement de consultation.
 N°7791/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/D.E/S.M.
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 06/BG/2021

Le 12/10/2021 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de reconstruction d'un mur de clôture d'enceinte de la caserne des forces auxiliaires Ben Ahmed -Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
6.000,00 DH (Six mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

307 800,00 DH TTC (Trois Cent Sept Mille Huit Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;

• Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N°7795 /PA

CABINET AL ISTICHARYA
CONSULTING -SARL-BOUZ-
NIKA Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une
S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/08/2021. IL a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée D'ASSOCIE UNIQUE, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Denomination : " CANAL M.A.N.A.F.Y TRANS " S.A.R.L.A.U
Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNIKA.
Associés unique :
- Mr. MOKHLISS ABDERRAHIM, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 Parts sociales.

Objet :
□ TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI
□ VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100 000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. MOKHLISS ABDERRAHIM.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°491 RC N°8001.
N°7796 /PA

PLATFORM BUILDING
S.A.R.L.

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 14/16/2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont :
-DENOMINATION : PLAT-FORM BUILDING
-OBJET : ENTPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION EN BATIMENTS.
-SIEGE SOCIAL : 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI IER ETAGE N° 56 CENTRE RIAD CASABLANCA.
-DUREE : 99 ans
-CAPITAL SOCIAL : 100 000 DH
-GERANCE: MR. NOUREDINE DOUGHRIL
-ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
-DEPOT : la société a été immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro :512711.
N°7797 /PA

ENTREPRENDRE
BUSINESS CENTER
PINOTEC « S.A.R.L »
LIQUIDATION

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 17/06/2021 les associés de la Société «PINOTEC SARL», société à responsabilité limitée au capital de 12.000,00 dh dont le siège social est situé à N°11 RUE AZIZ BELLAL 5EME ETG MAARIF CASABLANCA décident de dissoudre la société par anticipation, de nommer

Mr MEJRI MOHAMED, Mme HANANE HOUMANI en qualité de liquidateur et de fixer le siège de la liquidation N°11 RUE AZIZ BELLAL 5EME ETG MAARIF CASABLANCA

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 13/09/2021 sous le numéro 792438.
N°7798 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
SECRETARIAT
GENERAL DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 11 / BG / 2021

Le 12 / 10 / 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la Province de Khouribga à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : TRAVAUX D'ENTRETIEN ET REPARATION DU LOGEMENT DU CAID DU IERE ANNEXE ADMINISTRATIVE A LA VILLE DE BEJAAD /PROVINCE DE KHOURIBGA
Le dossier de d'Appel D'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés et de la comptabilité relevant de la D.B.M du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
-Le cautionnement provisoire est fixé à trois mille cinq cent Dirhams (3500.00dh)

-L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Cent soixante-cinq mille deux cent vingt-huit Dirhams TTC (165 228,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés.

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation
N°7799 /PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
31/DRPS/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 06/10/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale Des Ports De Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE DES EQUIPEMENTS SOCIAUX POUR LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1 500,00 MILLE CINQ CENT DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **79 200,00 TTC**
SOIXANTE DIX NEUF MILLE DEUX CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

LES CONCURRENTS PEUVENT :
*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.
*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés au Port de Safi -
Tel : 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 26 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.
N°7802 /PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم قلعة السراغنة
مairie de قلعة أمل الغابة
قيادة أولاد زراد
جماعة أولاد أصيبح

إعلان
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
برسم سنة: 2021.

يعلن رئيس جماعة أولاد أصيبح أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة: 2021، لولوج منصب:
مساعد إداري من الدرجة الثانية ومساعد تقني من الدرجة الثانية. يوم 09 أكتوبر 2021 بمقر جماعة أولاد أصيبح. مفتوح في وجه مساعدي إداري من الدرجة الثالثة ومساعد تقني من الدرجة الثالثة التابعين لجماعة أولاد أصيبح والتوفيرين على ست سنوات من العمل الفعلي بهذه الصفة إلى غاية 31 دجنبر 2021.

فعلی الراغبین فی المشاركة أن یعطوا طلباتهم إلى مكتب الموارد البشرية بجماعة أولاد أصيبح في أجل أقصاه 08 أكتوبر 2021 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

حدد عدد المناصب المتباري بشأنها فيما يلي:

عدد المناصب	الدرجة
منصب واحد (1)	مساعد إداري من الدرجة الثانية
منصب واحد (1)	مساعد تقني من الدرجة الثانية

N°7803 /PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/D.E/S.M.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/PRDTS/2021
*Réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives
, aux unions de coopérative et à l'auto-entrepreneur*

Le 11/10/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les **travaux de construction d'un centre de santé à la commune Ouled Mrah -Province de Settat**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **50 000,00DH (cinquante mille dirhams)**.
Le prix d'acquisition des plans est de : **15,00 dh (Quinze dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **2 697 552,00 DH TTC (deux millions six cent quatre vingt dix sept mille cinq cent cinquante deux dirhams toutes taxes comprises)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

➢ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

	Secteur	Classe	Qualification exigées
	A	4	A.2
Nouveau système	N	3	N.1
	P	3	P.2
	Q	3	Q.1
	O	3	O.1

➢ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.
N°7801 /PA

ESPACE FINANCE SARL CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE
204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2 Belvédère Casablanca
Tél. :022 40 06 92/91
Fax : 022 40 05 43
AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/08/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : T.H.J DECOR SARL

- Objet : TRAVAUX DE MENUISERIE ET DE DECORATION
- Siège Sociale : 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maârif - Casablanca,
- Capital Social : Est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000.00 dhs) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont attribuées comme suit:
- Mr EL MAACHOUR HICHAM 500 parts sociales,
- Mr AINNOUSS JAAFER 500 parts sociales.
- Durée : 99 année à compter

du jour de la constitution définitive.
- Gérance : La société est gérée et administrée pour une durée indéterminée par Mr EL MAACHOUR HICHAM et Mr AINNOUSS JAAFER.
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Registre de commerce : Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 07/09/2021 sous N°791791 (RC N°515133).
N°7804 /PA

ESPACE FINANCE SARL CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE
204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2 Belvédère Casablanca
Tél. :022 40 06 92/91
Fax : 022 40 05 43
AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/08/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : EMAZEN COMPANY SARL
- Objet : négoce des produits et fournitures de nettoyage
- Siège Sociale : 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maârif - Casablanca,
- Capital Social : Est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000.00 dhs) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont attribuées comme suit :
- Mr Mohamed said MALHIS 500 parts sociales,
- Mr Mazen MALHIS 500 parts sociales.
- Durée : 99 année à compter du jour de la constitution définitive.
- Gérance : La société est gérée et administrée pour une durée indéterminée par Mr Mohamed said MALHIS et Mr Mazen MALHIS.
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Registre de commerce : Dépôt légal a été effectué au

tribunal de commerce de Casablanca le 07/09/2021 sous N°791792 (RC N°515131).
N°7805 /PA

ESPACE FINANCE SARL CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE 204, BD Emile Zola Rce Al Karam Bureau N°2 Belvédère Casablanca
Tél. :022 40 06 92/91
Fax : 022 40 05 43
AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/08/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : ALMASSA GLAM SARL A.U
- Objet : LE E-COMMERCE ET LE COMMERCE DES PRODUITS DE MODE ET DE BEAUTE,
- Siège Sociale : 13, Rue

Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maârif - Casablanca,
- Capital Social : Est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000.00 dhs) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune et sont totalement attribuées à Mme Amina LOKMANE,
- Durée : 99 année à compter du jour de la constitution définitive.
- Gérance : La société est gérée et administrée pour une durée indéterminée par Mme Amina LOKMANE,
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- Registre de commerce : Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 07/09/2021 sous N°791793 (RC N°515129).
N°7806 /PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 27/2021/DPEFLCD-Tc
(RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE, AUTO-ENTREPRENEURS, COOPERATIVES ET GROUPEMENT DE COOPERATIVES)

Le 07 Octobre 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à avenue des FAR Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien de chemins forestiers sur une longueur totale de 38,32 Km, répartis en quatre lots :

Lot n° 01 : L'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien du chemin forestier dénommé « Tachta », sur une longueur de 1,056 Km, relevant de la commune territoriale de Fniqeq, préfecture de Mdiq-Fniqeq.

Lot n° 02 : L'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien du chemin forestier dénommé « Beghaghza-Marj Slassel », sur une longueur de 9,578 Km, relevant de la commune territoriale d'El Kharroub, province de Tétouan.

Lot n° 03 : L'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien de chemins forestiers dénommés « Mahfoura », « Dersa » et « Ghniouat-Bir Cheikh » sur une longueur de 12,172 Km, relevant des communes territoriales de Zaouiate Sidi Kacem et Mallaliyène, province de Tétouan.

Lot n° 04 : L'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien de chemins forestiers dénommés « Timizar-Boubiyine » et « El Ansser » sur une longueur de 15,514 Km, relevant des communes territoriales d'El Oued et Béni Idder, province de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à avenue des FAR Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- **Quinze mille (15.000,00 DH) dirhams** pour le lot n° 1.
- **Soixante mille (60.000,00 DH) dirhams** pour le lot n° 2.
- **Soixante dix mille (70.000,00 DH) dirhams** pour le lot n° 3.
- **Cent mille (100.000,00 DH) dirhams** pour le lot n° 4.

L'acte de cautionnement doit être libellé au nom de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n° 01 : Trois cent cinquante cinq mille sept cent quatre dirhams (355.704,00 Dh).
Lot n° 02 : Un million huit cent quatre vingt six mille huit cent quatre vingt deux dirhams, quarante centimes (1.886.882,40 Dh).
Lot n° 03 : Deux million deux cent soixante quatre mille sept cent soixante dirhams (2.264.760,00 Dh).
Lot n° 04 : Trois million soixante quinze mille quarante dirhams, quatre vingt centimes (3.075.040,80 Dh).

En application des dispositions de l'article 156 du décret n° 2.12.349, et de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 3011-13 du 30 octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349, les lots du présent appel d'offres sont réservés à la petite et moyenne entreprise.

En application des dispositions du décret n° 2-19-69 relatif aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives, les lots du présent appel d'offres sont réservés aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan;
- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément à l'arrêté du premier ministre n° 3-56-06 du 8 Novembre 2006 et l'arrêté du premier ministre n° 3-57-06 du 8 Novembre 2006 publiés au bulletin officiel n° 5480 du 07/12/2006. Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées :

Lot	Secteur d'activité	Qualification	Catégorie minimale
1	3	3.1	4
2	3	3.1	3
3	3	3.1	2
4	3	3.1	1

N°7808 /PA

Condoléances

Suite au décès de Houari Boudiaf, fonctionnaire à l'administration du Conseil de la Région de l'Oriental à Oujda, survenu mardi 14 septembre courant, les amis et collègues du défunt présentent leurs condoléances les plus attristées à son épouse, à ses enfants et à tous les membres de sa famille.

Puisse Dieu avoir l'âme du regretté en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournerons.


ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
N° : 5/2021

Le 16/10/2021 à 11h00 du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale Moulay yacoub relevant du Ministère de la Culture de La Jeunesse et des Sports secteur de La Jeunesse et des Sports, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

N°	OBJET	CAUTION PROVISOIRE	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS (TTC)
.../2021	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET RENOVATION DU SIEGE DE LA DIRECTION PREFECTORALE MOULAY YACOUB (LOT UNIQUE)	40 000 (quarante mille DH)	600 000,00 DH (Six cent mille dh)

Secteur	Classe	Qualification exigées
A	5	A1-A5
B	3	B11
O	3	O1
Q	3	Q1-Q2

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des affaires générales au siège de la direction préfectorale Moulay yacoub relevant du Ministère de la Culture de La Jeunesse et des Sports secteur de La Jeunesse et des Sports, comme il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être aussi envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2-12-349 Jourmada 1 1434) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des Affaires Administratives de la direction provinciale Moulay yacoub relevant du Ministère de la Culture de La Jeunesse et des Sports secteur de La Jeunesse et des Sports,
- Soit les remettre au président de la commission de l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté de Monsieur le ministre de l'économie et de finance N° 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

N°7807 /PA



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.05 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mamlaka
 08.30 : Amoud-dou
 09.30 : Al3awda
 10.30 : Nouara Ep2
 11.20 : Nadi Al Marah
 12.25 : Serba Ep 13
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Oyoune Ghaima Ep 7
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Jmaatna Zina
 16.20 : Taxi 2.0 Ep 4
 17.20 : Amoud-dou
 18.00 : Canal Atlas
 19.00 : JT en Français
 19.20 : L'usine Ep 14
 19.50 : Serba Ep 14
 20.22 : Zouaji mouhal Ep 19
 20.40 : Zouaji mouhal Ep 20
 21.00 : JT Principal
 22.00 : Moudawala
 23.00 : Salef Adra Ep 2
 00.00 : Dernier bulletin d'information
 00.30 : Taxi 2.0 Ep 4
 01.30 : Canal Atlas
 02.30 : Amoud-dou
 03.00 : L'usine Ep 14
 03.30 : Nouara Ep 2
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Ichaa Mamlaka
 06.00 : Amoud-dou
 07.00 : Lecture du Saint Coran



05:50:00 RELIGIEUX Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 MAGAZINE CH'HIWAT BLADI
 06:25:00 MAGAZINE DAR WA DECOR
 06:55:00 MAGAZINE SAYIDAT SHOPPING
 07:45:00 MAGAZINE KIF AL HAL
 08:05:00 MAGAZINE TWAHACHNAK
 08:55:00 FEUILLETON Sir al morjane
 09:25:00 MAGAZINE CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 09:35:00 FEUILLETON 3awdat al mountaqim
 10:15:00 MAGAZINE DAR WA DECOR
 10:45:00 MAGAZINE KIF AL HAL
 11:00:00 MAGAZINE SAYIDAT SHOPPING
 11:55:00 SERIE QISSA-RIYAT OUFELLA
 12:35:00 NEWS BULLETIN METEO
 12:45:00 NEWS ALAKH-BAR
 13:15:00 SPORT MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 FEUILLETON LAHN AL HAYAT
 14:15:00 NEWS ECO NEWS
 14:20:00 NEWS JOURNAL AMAZIGH
 14:30:00 FEUILLETON FORSA TANIYA
 15:50:00 FEUILLETON Sir al morjane
 16:20:00 FEUILLETON 3awdat al mountaqim
 17:25:00 MAGAZINE JUST FOR LAUGHS
 17:45:00 MAGAZINE BGHIT NAARAF
 17:50:00 DESSIN ANIME ZIG & SHARKO
 18:20:00 MAGAZINE CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 18:30:00 FEUILLETON ATTOYOUR AL MAJROUHA
 19:15:00 MAGAZINE CAPSULE SUCCESS STORY OPPT
 19:25:00 FEUILLETON AL WA3D
 20:15:00 NEWS INFO SOIR
 20:45:00 SPORT QUE DU SPORT
 20:50:00 NEWS BULLETIN METEO
 20:55:00 NEWS ECO NEWS
 21:10:00 NEWS BULLETIN METEO
 21:15:00 NEWS AL MAS-SAIYA
 21:50:00 MAGAZINE HADIT MA3A ASSAHAF
 22:55:00 FEUILLETON LGHRIBA
 23:45:00 FEUILLETON LAHN AL HAYAT
 00:35:00 FEUILLETON AL WA3D
 01:20:00 MAGAZINE CHKOUN YISTATMAR FMACHROU3I
 02:50:00 JEU NKTACH-FOU BLADNA
 04:15:00 FEUILLETON ATTOYOUR AL MAJROUHA
 05:00:00 SERIE AL BOUED AL AKHAR



07:00 Matinales Infos
 11:00 Génération News
 12:00 Midi Infos
 13:35 Hebdo-Santé
 14:00 Midi Infos
 15:30 Questions ÉCO
 16:00 Midi Infos
 16:30 On s'dit tout
 17:00 Midi Infos
 17:30 Eco Débat
 18:00 Soir Infos
 18:30 On s'dit tout
 19:00 Soir Infos
 19:30 Questions ÉCO
 20:00 Soir Infos
 21:30 Talk Afrique
 22:00 Soir Infos
 22:30 On s'dit tout
 23:00 Soir Infos



05H25 : Tfo : Dessins animés
 07h30 : Téléshopping
 08H25 : Familles nombreuses
 10H00 : Les feux de l'amour : Série
 11H00 : Les 12 coups de midi : Jeu
 12H00 : Journal
 12H55 : Un amour inévitable : Téléfilm
 14h40 : Amoureux malgré eux ! Téléfilm
 16H30 : Familles nombreuses : la vie en XXL : Divertissement
 17h35 : Ici tout commence. Série
 18H10 : Demain nous appartient : Série
 18H55 : Météo
 19H00 : Tirage du Loto
 19H45 : Série
 20H05 : Chicago Med
 22H35 : Un sentiment d'abandon
 00H30 : Night Shift : Série
 01H25 : Programme de la nuit



05H25 : Tfo : Dessins animés
 07h30 : Téléshopping
 08H25 : Familles nombreuses
 10H00 : Les feux de



l'amour : Série
 11H00 : Les 12 coups de midi : Jeu
 12H00 : Journal
 12H55 : Un amour inévitable : Téléfilm
 14h40 : Amoureux malgré eux ! Téléfilm
 16H30 : Familles nombreuses : la vie en XXL : Divertissement
 17h35 : Ici tout commence. Série
 18H10 : Demain nous appartient : Série
 18H55 : Météo
 19H00 : Tirage du Loto
 19H45 : Série
 20H05 : Chicago Med
 22H35 : Un sentiment d'abandon
 00H30 : Night Shift : Série
 01H25 : Programme de la nuit



05h00 : M6 music
 06h05 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 09h05 : Ça peut vous arriver chez vous : Magazine
 10h30 : Ça peut vous arriver chez vous
 11h45 : Le 12.45
 12h40 : Scènes de ménages
 13h00 : Mon mariage surprise : Téléfilm
 14h55 : Incroyables transformations : Divertissement
 16h30 : Les reines du shopping
 17h40 : Tous en cuisine, en direct avec Cyril Lignac
 18h45 : Le 19.45, météo
 19h30 : Scènes de ménages. Série
 20h05 : Cauchemar en cuisine : Magazine
 21h50 : Cauchemar en cuisine : Magazine
 01h40 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes : Magazine
 19h50 : A musée vous à musée moi : Série
 19h55 : La fille inconnue : Film
 23h30 : Christo et Jeanne Claude :



l'art de cacher, l'art de dévoiler : Doc
 23h55 : Memory games
 00h35 : Au Cœur de la nuit : Documentaire
 02h05 : Douce France : Série



05H00 : Okoo
 07h30 : Cap Sud-Ouest
 08h00 : Vous êtes formidables
 08h50 : Dans votre région
 09h55 : Outremer. Le mag
 10h25 : Outremer. Le mag
 10h50 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h05 : Un cas pour deux : Série
 15h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 16H00 : Slam
 16H45 : Questions pour un champion : Jeu
 17H30 : Le



18.30
 18H00 : Le 19-20
 19H00 : Sauveteurs de saison : Magazine
 19H45 : Plus belle la vie : Série
 19H45 : Tout le sport
 20h05 : Le monument préféré des Français : Divertissement
 22h25 : Enquêtes de région : Magazine
 23h20 : La France en vrai
 23h20 : La carte aux trésors
 02h30 : Thalassa Hoëdic, le défi du nouvel instituteur
 03h00 : Les matinales

Jonas Gahr Stør

Un millionnaire à l'assaut des inégalités en Norvège

Portrait



La fait une campagne tournée vers "les gens ordinaires". Multimillionnaire diplômé de Sciences Po Paris, le travailliste Jonas Gahr Stør, probable prochain Premier ministre en Norvège, n'a lui-même pas grand-chose à voir avec le commun des mortels.

Après la victoire de l'opposition de gauche aux législatives lundi, cet homme svelte et élégant de 61 ans va selon toute

vraisemblance prendre les rênes du riche royaume scandinave à la tête d'un gouvernement dont les contours exacts et l'assise parlementaire restent à négocier.

Pour l'emporter, il a pris son bâton de pèlerin contre les "inégalités sociales" en Norvège, un des pays les plus égaux de milliardaires à plus que doublé sous l'équipe de droite sortante.

"Maintenant, c'est au tour des gens ordinaires", a-t-il martelé.

Une croisade un peu contre-nature pour quelqu'un qui dispose d'une fortune considérable, supérieure à 140 millions de couronnes (environ 14 millions d'euros) selon le magazine Kapital, et qui se fait souvent égratigner pour ses "airs d'homme de droite".

"Mes finances ne sont pas ordinaires, mais beaucoup de choses chez moi le sont", assure-t-il à l'AFP.

Marié et père de trois enfants, Stør est un héritier à plus d'un titre.

Sa fortune, il la doit à la vente de l'entreprise familiale, un fabricant de poêles sauvé de la faillite par son grand-père.

Un héritier politique aussi, qui inscrit ses pas dans ceux de Jens Stoltenberg, dont il a été ministre des Affaires étrangères (2005-2012) puis de la Santé (2012-2013).

Quand son ami et mentor est nommé patron de l'Otan en 2014, c'est

naturellement lui, son protégé, qui le remplace à la tête des travaillistes.

Naturellement ou presque... Son arrivée à la tête du parti historique des travailleurs n'est pas au goût de tous.

Ses millions, ses études brillantes -- l'IEP de Paris puis un bref passage à la London School of Economics et un poste de chercheur à Harvard--, son allure de technocrate chic et même le fait qu'il soit francophone lui donnent un côté élitiste qui fait tiquer, surtout l'aile gauche du parti.

Contraint à un "voyage de classes à l'envers" comme l'a un jour résumé un éditorialiste, ce fils d'un courtier maritime et d'une bibliothécaire met désormais un point d'honneur à hisser le drapeau norvégien chez lui pour la fête des travailleurs le 1er mai, après avoir été pris en faute.

"C'est un dirigeant politique dont on s'est un peu moqué, un intellectuel que certains considèrent comme un peu détonnant au parti travailliste mais il s'en sort bien dans cette campagne", décryptait le politologue Johannes Bergh avant le scrutin.

Tout le monde ou presque lui reconnaît une fine éloquence, certains pour s'en féliciter, d'autres pour regretter qu'elle serve à cultiver l'ambiguïté.

"Jonas est une personne extraordinaire", témoignait Jens Stoltenberg lors du passage de relais. "Il sait beaucoup de choses et a une grosse capacité de

travail, qu'il combine avec le don de rendre les gens autour de lui heureux".

Fraîchement diplômé, Stør fait ses classes en tant qu'assistant de la "matriarche" du pays nordique, Gro Harlem Brundtland, quand elle était Première ministre puis directrice de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Au ministère des Affaires étrangères après un interlude à la tête de la Croix Rouge norvégienne, il gagne le surnom --qu'il n'aime pas-- de "Super-Jonas" pour ses réussites.

Ayant fait du Grand Nord sa priorité, il s'applique à resserrer les liens avec la Russie voisine. "Je le vois presque toujours souvent que ma femme", plaisantait son homologue russe, Sergueï Lavrov.

En 2010, les deux hommes dénoncent un long différend sur les frontières maritimes, ouvrant ainsi de nouvelles eaux de la mer de Barents à la prospection pétrolière.

L'époque est aussi marquée par des drames.

Celui de l'hôtel Serena à Kaboul attaqué par des talibans en 2008 alors qu'il y séjourne. S'il en réchappe en se réfugiant dans une pièce sécurisée, six personnes y laissent la vie.

Celui d'Utoya également quand Anders Behring Breivik ouvre le feu sur un rassemblement de la Jeunesse travailliste le 22 juillet 2011, au lendemain d'une visite de Stør, une des cibles déclarées de l'extrémiste de droite.



Mes finances ne sont pas ordinaires, mais beaucoup de choses chez moi le sont

Sport

Omar da Fonseca Il y a une espèce de folie Messi

Omar da Fonseca, ex-joueur argentin du Paris SG qui couvre les exploits de Lionel Messi pour beIN Sports depuis 2012, célèbre dans un entretien à l'AFP la "folie Messi", sa "perfection" qui réveille "l'enfant qui est en chacun de nous" et nos "fragilités humaines".

Q: Vous souvenez-vous de l'endroit où vous étiez quand vous avez appris que Messi quittait Barcelone ?

"Non, je ne sais plus. Mais j'ai pris ça comme une mauvaise nouvelle. Je me sentais un peu lié à lui. Ça a été forcément un choc pour tous les amateurs du football, et tous ceux qui apprécient Messi."

Q: Vous disiez récemment que Messi avait fait votre carrière de consultant... Que vous a-t-il apporté ?

"J'ai passé les meilleurs moments d'adrénaline avec lui. Et il me provoque toujours cet effet-là.

Il me fait retourner en enfance. Messi, c'est celui que j'aurais voulu être dans la cour de récré à l'école: à dribbler tout le monde, jouer avec n'importe quoi, une boule de papier ou de scotch, une boîte de conserve. Notre objectif n'était pas de marquer des buts. C'était de dribbler l'autre. Et Messi représente cela. Il réveille l'enfant qui est en chacun de nous. Il m'a souvent emmené sur un terrain émotionnel vers lequel je ne pensais pas que le football était capable de me transporter. Il a réveillé beaucoup de fragilités humaines chez les gens. Il y a une espèce de folie Messi. Je dis toujours: je ne comprends pas ceux qui ne comprennent pas que l'on puisse aimer Messi à ce point. Messi, pour moi, c'est une espèce de perfection technique, d'excellence, de vision... C'est un simple joueur de foot, mais il a sublimé ce sport."

Qu'est-ce qu'il va amener au PSG que le PSG n'avait pas auparavant ?

"En ayant déjà tout connu, tout fait, avec tout son bagage, du haut de ses 34 ans, il va quand même jouer. Parce que son jeu n'est pas basé sur ce qui est athlétique, il ne va pas courir plus, sauter plus haut... Lui, il réfléchit. Et après, il a sa virtuosité. Lui, c'est le talent. Je suis quelqu'un qui croit davantage au talent et à la confiance qu'à la tactique. Il est dans une étape de sa vie où il s'en fiche de gagner le Ballon d'Or ou d'être +Pichichi+ (meilleur buteur, NDLR). Lui veut apporter au collectif, il veut que son équipe gagne. Il s'en fiche de tirer les coups francs ou les penalties. Bon, après, la balle, elle ira choisir ses pieds, elle ne va pas aller chercher les pieds de Da Fonseca. Non, la balle elle veut dormir dans les pieds de Messi."

Mbappé-Neymar-Messi, est-ce plus fort que le fameux trio "MSN" du Barça en 2015 avec Messi-Suarez-Neymar ?

"On est devant trois cracks. Ils ont une différence d'âge, ils vont ajuster leurs ego, je n'en doute pas. Pour moi, ça va être un grand moment de football. Avoir ces trois mecs-là dans une même équipe... Je disais au président l'autre jour: +Comment on va devoir aller au stade maintenant ? En smoking et avec des chaussures qui brillent ? Ou en pyjama avec des tongs bien larges ? Il y a de l'attente, de l'illusion, du désir. Mes amis mexicains, péruviens, ils me disent tous: +Nous, on attend les matches du Paris Saint-Germain+. En Argentine, ils ont déjà ouvert un tour-opérateur pour faire des +Messi Tours+ à Paris. Ça va devenir quelque chose de marquant. Après, est-ce qu'ils vont gagner la Ligue

des champions ? Ce sera la beauté du destin."

Comment expliquez-vous cette connexion argentine à Paris ?

"Parce que les Argentins, on est les meilleurs (rires). Non, je pense que c'est un concours de circonstances. La langue la plus parlée (dans le vestiaire parisien, NDLR), c'est l'espagnol. Di Maria représente un peu le plus ancien, Paredes c'était une bonne opportunité l'an dernier, Icardi remplit une fonction de buteur pur. Heureusement que Messi est arrivé après, sinon on aurait dit +Ah, c'est Messi qui a exigé que...+. Navas, Herrera, Rafinha aussi parlent espagnol. La manière de se chamber, de se lancer des défis en permanence à l'entraînement comme on fait en Amérique du Sud, ça crée une espèce d'émulation, de compétition, dans la bonne humeur, dans le bon sens."



Sheriff, un Petit Poucet singulier et nébuleux en Ligue des champions

Les stars du Real Madrid et de l'Inter Milan vont découvrir une équipe pas comme les autres: le Sheriff Tiraspol, petit nouveau en Ligue des champions et représentant d'un territoire séparatiste nébuleux, la Transnistrie.

Ce club fera ses débuts dans le groupe D mercredi face aux Ukrainiens du Shakhtar Donetsk à domicile, puis affrontera chez lui à l'automne les géants espagnol (13 C1) et italien (3 titres).

Le Sheriff représente la capitale d'un Etat séparatiste pro-russe de quelque 470.000 habitants ayant fait sécession, dans la foulée de la chute de l'URSS en 1991, du reste de la Moldavie, l'un des pays d'Europe les plus méconnus.

Depuis, la Transnistrie, protégée par des soldats russes, est de facto indépendante, même si aucun pays au monde ne l'a reconnue.

Mais en termes de foot, et afin d'être dans le système UEFA, Tiraspol, ville de 100.000 résidents, joue bien dans le championnat moldave. Compétition dont le Sheriff a remporté 19 des 21

dernières éditions.

L'animosité entre Transnistrie et Moldavie n'en est pas moindre.

"Les gens disent que le sport, ce n'est pas de la politique", relève Yuriy Vernyduh, l'entraîneur ukrainien du Sheriff. Mais en réalité, "le sport, c'est de la politique".

Les supporters de Tiraspol se réjouissent que leur micro-Etat de 4.100 km², soit la moitié de la surface de la Corse, se retrouve sur la plus grande des tribunes du foot européen à la rencontre des Karim Benzema et autres Lautaro Martínez.

"Toujours plus de personnes vont découvrir que ce pays non reconnu existe!", s'exclame Igor Trochitchinski, 61 ans et supporter du Sheriff depuis sa fondation en 1997.

De l'autre côté du Dniestr, le fleuve séparant le territoire du reste de la Moldavie, l'enthousiasme est moindre.

"Je ne vois pas de raison de se réjouir", assène le journaliste sportif Cristian Jardan.

"Cette équipe représente une enclave séparatiste qui se finance par la

corruption, les trafics et l'économie grise, causant directement des dommages au budget, aux intérêts de la république de Moldavie", poursuit-il.

L'équipe appartient au conglomérat Sheriff, dont l'empire inclut des supermarchés, des stations-service, un réseau mobile, un élevage d'esturgeons et la distillerie de cognac local.

Fondée par deux vétérans des forces de l'ordre, dont l'actuel président du club Victor Gushan, la maison-mère du Sheriff Tiraspol contrôle une large part de l'économie de Transnistrie et est le faiseur de roi sur le plan politique.

Le groupe a bâti pour le club un complexe sportif d'une valeur de 200 millions de dollars, avec deux stades, respectivement de 13.000 et 9.000 places, un palais des sports et 16 terrains d'entraînement.

Le Sheriff Tiraspol, qui avait déjà connu la Ligue Europa, reste un nain sportif, avec un effectif estimé à 11,8 millions d'euros, selon le site spécialisé Transfermarkt, des kopecks comparés aux 783,5 millions du Real ou même aux 183,8 millions du Shakhtar.

Son onze de départ lors d'un match de championnat dimanche comptait des Brésiliens, des Grecs, des Colombiens et même un Luxembourgeois. Mais pas un seul Moldave.

Quoi qu'il en soit, pour l'entraîneur, l'aventure en Ligue des champions relève d'un "conte de fées", qui conduira le Petit Poucet dans les antres de mastodontes: San Siro à Milan et le Santiago-Bernabéu madrilène.

"Je ne m'y attendais pas, je le dis honnêtement", admet M. Vernyduh. "Mais j'en rêvais".

Pour le supporter Igor Trochitchinski, le résultat des matches importe peu, l'important, c'est d'y être. "On y travaillait depuis 20 ans. Dans dix ans, peut-être, on arrivera à s'extraire de la phase de groupes."

Sur le plan politique, le coach ukrainien, dont le pays d'origine est également déchiré par un conflit avec des séparatistes prusses, ose espérer que l'aventure du Sheriff puisse nourrir une certaine fraternité entre ennemis moldaves.

"Ça va probablement unifier la Mol-

davie et la Transnistrie", veut-il croire.

La Fédération moldave de foot a en tout cas laissé éclater sa joie après la qualification de Tiraspol pour la phase de groupes: "Sheriff est EUROFANTASTIC!"

Programme

Ci-dessous le programme des matches prévus ce soir comptant pour la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions :

Mercredi à 17h45

Besiktas-Dortmund
Sheriff Tiraspol-Shakhtar Donetsk

Mercredi à 20h00

Atletico Madrid-FC Porto
Club Brugge KV-Paris SG
Inter-Real Madrid
Liverpool-AC Milan
Manchester City-RB Leipzig
Sporting-Ajax



Coupe du monde de futsal

Bonne entame de l'équipe nationale

La sélection nationale de futsal a surclassé son homologue des Iles Salomon par 6 buts à 0, lundi en match comptant pour la 1ère journée (groupe C) de la Coupe du monde, qui se déroule du 12 septembre au 3 octobre, en Lituanie.

Soufiane El Mesrar (2è), Achraf Saoud (3è), Raiss El Fenni (18è) ont été derrière

les réalisations des Lions de l'Atlas lors de la première période.

Au retour des vestiaires, Bilal Bakkali (28è), Othmane Boumezou (31è) et Soufiane Borite (34è) ont enfoncé le clou permettant à l'équipe nationale de remporter les 3 points de la victoire.

Les hommes de Hicham Dguig affron-

teront jeudi prochain (18h00) la Thaïlande pour le compte de la 2è journée, tandis que les Iles Salomon croiseront le fer avec le Portugal.

Le deuxième match du groupe C a tourné à l'avantage de la sélection portugaise qui a battu son homologue thaïlandaise sur le score de 4 à 1.

De l'amateurisme au temps du professionnalisme

Les misères du Kawkab n'en finissent pas

Le match entre la RCAZ et le KACM pour le compte de la première journée du championnat national de football Botola Pro D2 Inwi, reporté à lundi, a été remporté par les locaux par trois buts à un. Les causes du report relèvent de l'ignorance des dirigeants du Kawkab des règlements qui régissent la pratique footballistique à travers le monde.

Pour ce match de la première journée, le club phare de la cité ocre s'est présenté à Casablanca avec un effectif qui ne compte que sept joueurs autorisés à disputer le championnat, alors que tous les autres n'étaient pas encore qualifiés.

Une situation ridicule qui met mal à l'aise



Mise à jour

Le Complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat abritera aujourd'hui à partir de 17 heures la rencontre qui opposera l'AS FAR à la Jeunesse Sportive Salmi, club promu à la cour des grands.

Ce match de la première journée de la Botola Pro 1 a été décalé à mercredi en raison de l'engagement de l'AS FAR en compétition africaine. Le club militaire, avait battu à domicile par 3 à 1 l'équipe béninoise de Buffles pour le compte du match aller du tour préliminaire de la C2.

le comité marrakchi qui savait que son interdiction de recruter venait de la FIFA et non de la FRMF qui a autorisé les clubs à se présenter par le biais des CIN ou des passeports pour les deux premières journées. Le fait est qu'aujourd'hui le KACM ne dispose que de sept joueurs pour évoluer au moins jusqu'au mercato hivernal, et pour faire face à cette situation, le staff technique a fait appel à huit joueurs de l'équipe espoir pour combler le vide et avoir quinze éléments à inscrire sur la feuille de match comme c'était le cas face à la RCAZ.

Tout le monde sait que le maintien du KACM en D2 la saison passée ne s'est réalisé que lors de la dernière journée et que les malheurs du club ne font qu'empirer. A qui la

faute ? Les comités qui prennent en charge les destinées du Kawkab se rejettent la responsabilité et le club est en train de payer les erreurs de certaines personnes qui auraient tout calculé sauf l'intérêt général du club.

Entre un passé glorieux et un avenir incertain, le Kawkab de Marrakech traverse une situation difficile dont on ne connaît pas l'issue. Le comité actuel voudrait apparemment sauver ce qui peut encore l'être, mais sa non maîtrise des règles du jeu lui fait défaut.

Jusqu'où iront les déboires du club ? Personne ne le sait, mais le plus important aujourd'hui, c'est de fédérer les efforts de tous les acteurs de la ville pour espérer qu'un jour le KACM puisse retrouver sa place d'antan.

Khalil Benmouya

Stage de l'EN féminine

L'équipe féminine marocaine de football U20 sera en stage de préparation à huis clos, du 14 au 19 septembre au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora, en prévision des éliminatoires africaines de la Coupe du monde féminine de la FIFA (Costa Rica 2022).

Lors du 2è tour de ces qualifications, le Maroc affrontera le Bénin le 25 septembre à Cotonou, alors que le match retour aura lieu le 09 octobre au Maroc, indique un communiqué de la Fédération Royale marocaine de football.

A cet effet, le sélectionneur national Patrick Cordoba a convoqué 28 joueuses pour prendre part à ce stage.

Les joueuses de l'équipe nationale effectueront des tests de dépistage de la Covid-19, conformément au protocole sanitaire mis en place par les autorités compétentes, ajoute la même source.

Voici, par ailleurs, la liste des joueuses retenues : Zineb Elarari (Association Jawharat Najm Larache/AJNL), Fatima Ezzahra Bambara (Association Etoiles de l'Avenir du Football Féminin/AEAF), Hajar Saïd (Association Najah Souss Agadir/ANSA), Chaimae Chaouni et Oumayma El Amrani (Chabab Atlas Khénifra), Houada El Mastour (AS FAR), Khaoula Hammi (Renaissance Berkane), Zineb Erroudany (Club municipal de Laâyoune/CMLFF), Nassima Jawad (Association Nassim Club Sportif/ANCS), Doha Elmadani (Association Etoiles de l'Avenir du Football Féminin/AEAF), Sofia Bouftini (AS FAR), Kawtar Mahy et Salma Tammar (Association Nassim Club Sportif/ANCS), Hajar Errakkas (Ittihad Sportif Tanger de football féminin/ITFF), Mariame Ezzaaboute (Association municipale Laâyoune de football féminin/AMLFF), Chaima Moudhache (Renaissance Berkane), Rkia Mazzrouai (KAA Gent Ladies/Belgique), Nesryne El Chad (Association sportive de Saint-Etienne/France), Zoubida El Bastali (Roma CF/Italie), Louisa Chakik (Pôle Espoirs Tours/France), Nouhaila Tyti (Le Mans FC/France), Anfal El Yamani Haida (Rosenborg BK/Norvège), Sara Mssalfyam Suarez (Real Sporting Gijon/Espagne), Sofia Bousate (Dijon FCO/France), Oumaima Heddiya (Chabab Mohammedia), Wissal Ennaciri (Association Ajaj Tadamour), Salma Stiten (Association Nassim Club Sportif/ANCS) et Ikram Benjaddi (AS FAR).

Le double objectif de l'Olympique Khouribga

Restructurer l'équipe et renforcer l'aspect formation



les entraînements en prévision de la Botola Pro de manière à identifier les lacunes et les faiblesses, notant que le grand pari du club pour cette année est de continuer l'effort de restructuration de l'équipe et renforcer l'aspect formation.

L'équipe a recruté de nouveaux joueurs d'une manière "rationnelle" à la fois au niveau défensif et offensif, a fait savoir l'entraîneur khouribgoui, soulignant que le travail se concentrera dans un premier temps sur la création d'une plus grande harmonie entre les joueurs et l'identification des forces et faiblesses de l'équipe pour les corriger, le but étant d'assurer le maintien de l'équipe en championnat d'élite.

La formation de l'OCK a renforcé ses rangs cette année en recrutant plusieurs joueurs comme Hamza Hajjar au poste de milieu de terrain offensif, qui a évolué au sein de l'équipe B et junior du DHJ.

L'Olympique Club de Khouribga a également recruté l'ancien avant-centre du Chabab Benguerir Hamza Fetouaki et plusieurs autres joueurs dont Oussama Hafari et Saïd Kerada.

Dans le cadre de sa vision future, l'OCK a également signé avec 7 joueurs de l'équipe B et de l'équipe espoir de l'OCK dans le but de renforcer ses rangs conformément à sa nouvelle politique de rajeunissement de son effectif.

De son côté, le vice-président de l'Olympique Club de Khouribga, Abdelkrim Fassini, a salué les recrutements qu'a effectués le bureau dirigeant, rappelant qu'ils auront sans doute une influence sur le jeu et apporteront leur touche à cette grande équipe qui mérite sa place parmi l'élite et qui fera ses preuves dans un avenir très proche.

L'OCK ne va pas vendre des illusions aux supporters mais son objectif premier est de se maintenir en première

division, a-t-il martelé.

Néanmoins, poursuit Fassini, l'équipe va faire de son mieux pour oc-

cuper une place honorable au milieu du tableau et pourquoi pas remporter la Coupe du Trône.

Fiche technique de l'OCK

Nom du club: Olympique Club de Khouribga

Date de création: 1923

Couleurs du club: Blanc et vert

Stade : Complexe de l'OCK (10.000 places)

Vice-président : Abdelkrim Fassini Entraîneur du club : Abdelaziz Karkach

Palmarès :

Botola Pro D1 : Champion lors de la saison 2006-2007 et vice-champion en 1983-1984, 1988-1989, 1995-1996 et 2014-2015

Coupe du Trône : Vainqueur deux fois (2005-2006 et 2014-2015) et finaliste en 1980-1981, 1993-1994, 1994-1995 et 2004-2005

Supercoupe arabe de football : Finaliste en 1996-1997

Ligue des champions de la CAF : participation en 2008 et seizièmes de finale en 2016

Coupe de la Confédération africaine : Huitièmes de finale en 2008

Principaux recrutements : Hamza Hajjar, Hamza Fetouaki, Oussama Hafari, Saïd Grada et Mustapha El Yousfi

Principaux départs : Rachid Ait Hammou, Youssef Arbidj, Abdelghani Mouaoui, Yasmine Jbira, Abdelkader Kadi, Saad Gharbaoui et Najib Koumya.

Le livre

- As-tu vu Célia à Londres ? me demande soudain Roya.

- Quand je suis allé sonder son bandit de père ? Oui, Je suis resté un moment incrédule devant cette sexagénnaire grisonnante et obèse. Je me disais bêtement qu'une femme qui avait été l'amoureuse de Pétrus ne pouvait être qu'une beauté. Elle m'a fait l'impression d'une femme aigrie, désenchantée.

- Malheureuse peut-être par ma faute. Pétrus l'a quittée pour moi.

- On ne peut que tomber amoureux de toi, Roya.

- Je suis vieille maintenant.

- Tu parles ! Tu pourrais encore séduire la terre entière. Te souviens-tu de nos promenades à trois à Bruges juste avant votre mariage ?

- Le béguinage. Le Minnewater. Les canaux. Toi tout heureux et malheureux d'être avec nous.

- Tu me fascinais tellement. Te savoir destinée à mon meilleur ami...

- C'est étrange, non, d'évoquer la Flandre par 40 degrés à l'ombre ? Existe-t-il vraiment un pays de brumes, de pluies, de gel ?

- Un jour que Pétrus était pris ailleurs, nous sommes sortis tous les deux.

- Le musée Groeninge.

- Tu t'en rappelles encore ? Le fou-rire qui nous a pris devant les

verrues du cardinal Van der Paele peint par van Eyck ? Nous avons été obligés de sortir, les gardiens nous regardaient de travers.

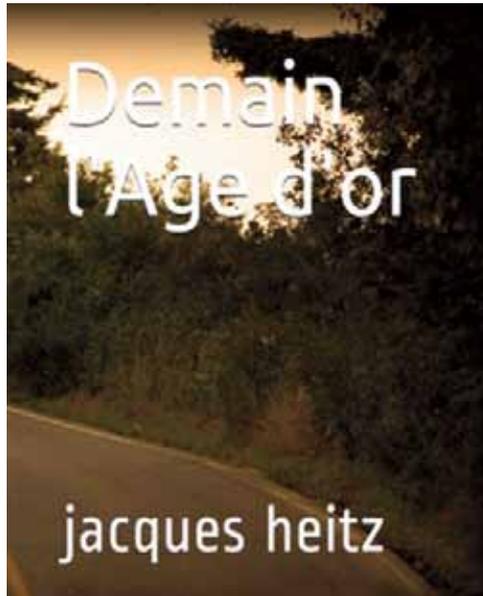
- Dans la rue, nous avons continué à rire, nous ne pouvions plus nous arrêter. Et il faisait tellement froid que nous avons dû rentrer dans un café.

- Et là j'ai osé te dire ce que tu avais deviné depuis longtemps. J'étais amoureux de toi. Amoureux sans espoir. Tu t'es contentée de faire une grimace, comme ça... en fronçant le nez. Et nous n'en avons jamais reparlé. Je t'aime comme une sœur maintenant. Une sœur tellement plus proche que Liliane.

- Et moi je t'aime autant que mes sœurs. Plus que mes frères. Es-tu toujours à regarder ailleurs où pourrait bien se trouver la prochaine, la merveilleuse, l'unique, celle qui n'existe pas ?

- Hélas oui, dis-je en tâtant au fond de ma poche le pince à cheveux de Christelle. L'image de la belle doctorante me traverse et me fait soupirer. Je me penche sur un hibiscus, cueille une fleur rouge et la lui tends. Elle la prend, sourit, secoue la tête.

- Tu ne changeras donc jamais ? Les fleurs ne doivent pas être coupées, Olivier, il faut les laisser reliées à la terre. Celles d'hibiscus ne durent qu'une journée, l'espace d'un matin,



comme les roses de Ronsard. Et on n'offre pas une fleur couleur de la passion à la femme de son ami. Remets-la donc d'où elle vient. Et cesse de te conduire comme un gamain.

- Ou comme ce papillon bleu qui vole et vient se poser sur un pétale. Ton air sévère ne me trompe

pas, Roya. Tu es touchée. Sois assurée de mon éternel amour platonique. Des gamines transpirantes et essouffées se matérialisent soudain au croisement de deux allées. Petites Indiennes à la peau sombre vêtues de shorts et de tee-shirts. Parmi elles, Shanti qui a troqué le sari pour des

vêtements à l'occidentale. D'abord timides, rougissantes, la poitrine haulte, elles se tiennent devant nous comme prises en faute. Roya leur parle en tamoul, elles se détendent, parlent toutes à la fois, rient et repartent dans leurs jeux. Je montre du doigt à Roya le papillon bleu nuit qui s'est posé sur la fleur que j'ai cueillie et rendue à la terre. Je lui dis en riant :

- Ce qu'aurait pu être notre amour si j'avais été un papillon et toi un hibiscus. Mais je n'ai pas de regret.

- Tu es devenu sage ?

- Je suis calmement heureux d'être avec toi.

- Vrai ? Les flots d'hormones doivent être moins impétueux qu'il y a 20 ans. Tu feins toujours la légèreté, Olivier, c'est très courtois de ta part. Ne crois pas que j'oublie tes deuils, la mort de ton père, celle de ta mère tout récemment, tes difficultés avec ta sœur. Pétrus et moi avons été tellement préoccupés par nous-mêmes avec cette stèle des Licornes, les publications, les polémiques, les lettres de menaces. Nous n'avons pas fait assez attention à toi.

- La mort de ma mère a été douce, je crois. Elle s'est éteinte en murmurant : papa. Plutôt son père que son mari.

(A suivre)

Recettes

Gigot d'agneau M'hammar



Ingrédients :

- 1kg gigot d'agneau, coupé en gros morceaux
- 4 oignons, coupés en petit dés
- 1 cuillère à café de smen (beurre fermenté)
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1/2 cuillère à café de curcuma moulu
- 1/2 cuillère à café de poivre
- 1 cuillère à café de sel
- 2 cuillères à café de paprika
- 2 cuillères à café de gingembre moulu
- 2 cuillères à café de coriandre séchée
- Pincée de fils de safran
- 140ml d'eau
- Pour la décoration :
- Amandes frites
- Oeufs durs, coupés en deux

Instructions :

- 1- Dans un grand bol, mélangez les épices, le smen (beurre fermenté) et l'eau.
- 2- Ajoutez la viande dans le bol, et enrobez-la avec le mélange d'épices. Couvrez le bol avec du film alimentaire et laissez mariner pendant 30 minutes.
- 3- Placez une marmite sur feu moyen. Ajoutez les oignons, mettez la viande par dessus, puis versez l'huile d'olive sur les bords de la marmite. Faites cuire en remuant pendant 10 minutes.
- 4- Ajoutez suffisamment d'eau pour couvrir deux tiers de la viande. Couvrez la marmite, puis faites cuire environ une heure ou jusqu'à cuisson complète. Ajoutez de l'eau si besoin. Une fois que la viande est tendre et que la sauce soit devenue épaisse, servez dans un plat et décorez avec les amandes frites et les œufs durs.

L'ADN environnemental traqué pour mieux répertorier le vivant

Les échantillons d'eau venaient du fin fond de l'Amazonie péruvienne, prélevés par des scientifiques traquant la présence de dauphins roses.

Deux semaines plus tard, l'ADN environnemental, ou eADN, livrait son verdict: les traces des dauphins étaient bien là. Comme celles de plus de 650 autres espèces, dont des dizaines de mammifères: jaguars, daims, tamarins, singes, et 25 espèces différentes de chauve-souris. "C'est assez époustoufflant", s'enthousiasme Kat Bruce, écologue spécialisée en études tropicales et fondatrice de la start-up NatureMetrics, qui avait réalisé le séquençage des échantillons pour le compte du WWF.

Cette nouvelle application de la recherche d'ADN pourrait selon ses promoteurs révolutionner l'étude de la biodiversité.

L'Union internationale de conservation de la nature (UICN), qui tient son congrès mondial jusqu'à samedi à Marseille, a d'ailleurs lancé un projet de 15 millions de dollars (12,6 millions d'euros) pour l'analyse de 30.000 échantillons qui seront prélevés dans certains des plus grands bassins fluviaux du monde, Amazonie, Gange, deltas du Mékong ou du Niger...

Alors que tous les spécialistes sonnent l'alarme sur l'effondrement en cours de la biodiversité, les promoteurs de cet "eBioAtlas" estiment qu'il permettra notamment d'éclairer quels programmes doivent être prioritaires dans un domaine aux financements toujours trop limités.

L'UICN prévoit ainsi d'utiliser ces données notamment pour son emblématique "Liste rouge" des animaux menacés. "Nous espérons que le BioAtlas

permettra de façon évolutive de boucher les trous dans la connaissance de cette extinction de masse" explique Mike Morris, qui pilote le projet pour NatureMetrics.

"Cette technologie permet de manière simple et assez précise de dire où se trouvent les différentes espèces", résume Paola Geremica, de l'UICN.

Car les espèces vivantes perdent en permanence des cellules, laissant dans leur sillage des traces génétiques. Poils, peau, mucus, salive, tout finit dans les rivières. Mais surtout, "il y a beaucoup de caca", explique le Dr Bruce.

Des déjections de poissons ou d'autres animaux, apportées par la pluie, ou laissées lorsqu'ils se baignent ou boivent. Leur ADN est alors détectable pendant plusieurs jours.

Cette recherche d'eADN a démarré il y a une dizaine d'années. Kat Bruce s'y est plongée à l'occasion de son doctorat, tout d'abord en cherchant à identifier les différentes espèces présentes dans des "souples" d'insectes mixés.

Puis, au fil des expériences, il est apparu que la technique fonctionnait aussi pour repérer les empreintes dans l'analyse d'eau. Le séquençage des échantillons d'un ou deux litres dure deux jours et fournit en général autour de 30 millions de traces d'ADN.

Il y en a tellement que ce sont les bases de données de référence qui font défaut pour identifier toutes les espèces.

Dans les échantillons d'Amazonie péruvienne, par exemple, seules 20% des traces de poissons ont ainsi pu être formellement identifiées jusqu'au niveau de l'espèce.

Quand les résultats des analyses sont

transmises aux experts locaux, ils sont souvent "abasourdis" en découvrant la quantité d'espèces inconnues, explique M. Morris. Il faut alors se tourner vers des zoos ou des institutions locales à la recherche d'un spécimen qui puisse faire référence. Ou chercher à en trouver un dans la nature, avec des kits de prélèvements simplifiés.

Dans une étude publiée en 2018, des chercheurs ont retrouvé dans des échantillons prélevés dans les eaux côtières de Nouvelle-Calédonie, territoire français du Pacifique Sud, l'ADN d'un nombre bien plus important d'espèces de requins que celles identifiées en 20 années d'observations visuelles.

"Même si les habitants ne voient pas de requins quand ils se baignent, ils sont toujours là", relève David Mouillot de l'Université de Montpellier, co-auteur de cette étude. Ce chercheur participe à un autre projet basé sur l'eADN, Vigilife, groupement public-privé qui vise à développer un "observatoire du vivant".

Une des limites de la technique est aujourd'hui le monde végétal, les plantes étant plus difficiles à identifier précisément. Le eBioAtlas se concentrera d'ailleurs au début sur les vertébrés, avec l'ambition de créer une base de données en open-source, gratuite pour chercheurs et ONG et payante pour les entreprises.

La technique semble en tout cas promise à un bel avenir.

Des chercheurs en Grande-Bretagne et au Danemark ont mené cette année des expériences en filtrant des échantillons d'air dans des enclos de zoos. Ils y ont retrouvé des traces eADN des animaux résidents... mais aussi d'autres espèces de la faune locale.